Document Technique d'Application

Référence Avis Technique 6/16-2301_V1

Fenêtre à la française oscillo-battante ou à soufflet en PVC Side-hung inward opening, tilt and turn, or bottomhung window made of PVC

Idéal 2000

Relevant de la norme

NF EN 14351-1+A2

Titulaire:

Aluplast GmbH Auf der Breit 2 DE-76227 Karlsruhe

Tél.: +49 721 471 71 0 Fax: +49 721 471 71 999 E-mail: info@aluplast Internet: www.aluplast.de

Groupe Spécialisé n°6

Composants de baies, vitrages

Publié le 8 avril 2019



Commission chargée de formuler des Avis Techniques et Documents Techniques d'Application

(arrêté du 21 mars 2012)

Secrétariat de la commission des Avis Techniques CSTB, 84 avenue Jean Jaurès, Champs sur Marne, FR-77447 Marne la Vallée Cedex 2 Tél.: 01 64 68 82 82 - Internet: www.ccfat.fr

Le Groupe Spécialisé n° 6 « Composants de baie, vitrages » de la Commission chargée de formuler les Avis Techniques a examiné, le 13 décembre 2018, la demande relative au système de fenêtres PVC Idéal 2000 présenté par la société ALUPLAST. Le présent document, auquel est annexé le dossier technique établi par le demandeur, transcrit l'avis formulé par le Groupe Spécialisé n° 6 sur les dispositions de mise en œuvre proposées pour l'utilisation du procédé dans le domaine d'emploi visé et dans les conditions de la France européenne. Ce document annule et remplace l'Avis Technique 6/16-2301.

1. Définition succincte

1.1 Description succincte

Le système Ideal 2000 permet de réaliser des fenêtres et portesfenêtres à 1, 2, ou 3 vantaux, à la française, à soufflet, ou oscillobattante, dont les cadres tant dormants qu'ouvrants sont réalisés avec des profilés extrudés en PVC rigide de coloris blanc, gris ou beige ou de coloris caramel revêtus sur la face extérieure et/ou intérieure d'un film coloré.

Les dimensions maximales sont définies :

- pour les fabrications non certifiées dans le Dossier Technique,
- pour les fabrications certifiées dans le Certificat de Qualification.

1.2 Mise sur le marché

Les produits doivent faire l'objet d'une déclaration des performances (DdP) lors de leur mise sur le marché conformément au règlement (UE) n° 305/2011 article 4.1.

Les produits conformes à cette DdP sont identifiés par le marquage CE.

1.3 Identification

Profilés

Les profilés PVC extrudés par la Société ALUPLAST à Ettlingen (DE) ou à Karlsruhe (DE), sont marqués à la fabrication, selon les prescriptions de marquage précisées dans le règlement de la marque « NF – Profilés de fenêtres en PVC (NF126) ».

Les profilés revêtus d'un film par la société Aluplast GmbH à Karlsruhe (DE) sont marqués à la fabrication, outre le marquage NF relatif aux profilés blancs ou le marquage CSTB relatif aux profilés marrons, d'un repère indiquant l'année, le jour et le lieu de plaxage ainsi que le sigle CSTB.

Les profilés revêtus d'un film par la société Aluplast GmbH à Karlsruhe (DE) sont marqués à la fabrication, outre le marquage relatif aux profilés lui-même, selon les prescriptions de marquage précisées dans le référentiel de la marque de qualité « Profilés PVC Revêtus – Process de recouvrement (QB33) ».

Fenêtres

Les fabrications certifiées sont identifiées par le marquage de certification, les autres n'ont pas d'identification prévue.

2. AVIS

2.1 Domaine d'emploi accepté

Pour des conditions de conception conformes au *paragraphe 2.31* : fenêtre extérieure mise en œuvre en France européenne :

- en applique intérieure et isolation intérieure dans : des murs en maçonnerie ou en béton, des monomurs,
- en tableau et isolation intérieure dans : des murs en maçonnerie ou en béton, des monomurs,
- en rénovation sur dormant existant,
- en applique extérieure avec isolation par l'extérieur (enduit sur isolant et/ou bardage) dans : des murs en maçonnerie ou en béton, dans les cas ne nécessitant pas de disposition PMR.

En travaux de rénovation lorsque la RT existant est applicable, ce système peut être mis en œuvre dans les bâtiments relevant de la RT existant globale selon l'arrêté du 13 juin 2008.

2.2 Appréciation sur le procédé

2.21 Satisfaction aux lois et règlements en vigueur et autres qualités d'aptitude à l'emploi

Stabilité

Les fenêtres Idéal 2000 présentent une résistance mécanique permettant de satisfaire à la seule disposition spécifique aux fenêtres figurant dans les lois et règlements et relative à la résistance sous les charges dues au vent.

Pour la pose en tableau et en applique extérieure, il conviendra de mettre en place, en feuillure, des limiteurs d'ouverture.

Stabilité en zone sismique

Le présent système ne présentant pas d'éléments de remplissage supérieurs à 4 m², il n'y a pas lieu d'apporter de justifications particulières (conformément au « Guide de dimensionnement parasismique des élément non structuraux du cadre bâti » de septembre 2014).

Prévention des accidents, maîtrise des accidents et maîtrise des risques lors de la mise en œuvre et de l'entretien

Le procédé ne dispose pas d'une Fiche de Données de Sécurité (FDS). L'objet de la FDS est d'informer l'utilisateur de ce procédé sur les dangers liés à son utilisation et sur les mesures préventives à adopter pour les éviter, notamment par le port d'équipements de protection individuelle (EPI).

Données environnementales

Le système Idéal 2000 ne dispose d'aucune déclaration environnementale (DE) et ne peut donc revendiquer aucune performance environnementale particulière. Il est rappelé que les DE n'entrent pas dans le champ d'examen d'aptitude à l'emploi du système.

Aspects Sanitaires

Le présent avis est formulé au regard de l'engagement écrit du titulaire de respecter la réglementation, et notamment l'ensemble des obligations réglementaires relatives aux produits pouvant contenir des substances dangereuses, pour leur fabrication, leur intégration dans les ouvrages du domaine d'emploi accepté et l'exploitation de ceux-ci. Le contrôle des informations et déclarations délivrées en application des réglementations en vigueur n'entre pas dans le champ du présent avis. Le titulaire du présent avis conserve l'entière responsabilité de ces informations et déclarations.

Sécurité

Les fenêtres Idéal 2000 ne présentent pas de particularité par rapport aux fenêtres traditionnelles.

La sécurité aux chutes des personnes n'est pas évaluée dans le présent document. Il conviendra de l'évaluer au cas par cas.

Sécurité vis-à-vis du feu

Elle est à examiner selon la réglementation et le classement du bâtiment compte tenu du classement de réaction au feu des profilés (cf. Réaction au feu).

Isolation thermique

La faible conductivité du PVC et les alvéoles multiples confèrent à la fenêtre une isolation thermique permettant de limiter l'apparition des phénomènes de condensation superficielle.

Étanchéité à l'air et à l'eau

Elles sont normalement assurées par les fenêtres Idéal 2000. Au regard des risques d'infiltration, la soudure des assemblages constitue une sécurité supplémentaire.

L'exécution des assemblages mécaniques prévus au Dossier Technique nécessite un soin particulier pour que leur étanchéité puisse être considérée comme équivalente à celle des assemblages soudés.

Perméabilité à l'air des bâtiments

En fonction du classement vis-à-vis de la perméabilité à l'air des fenêtres, établi selon la NF EN 12207, le débit de fuite maximum sous une différence de pression de 4 Pa obtenu par extrapolation est :

- Classe A*2: 3,16 m³/h.m²,
- Classe A*3: 1,05 m3/h.m2,
- Classe A*₄: 0,35 m³/h.m².

Ces débits sont à mettre en regard de l'exigence de l'article 20 de l'arrêté du 24 mai 2006 et celles de l'article 17 de l'arrêté du 26 otobre

2010 relatif aux caractéristiques thermiques des bâtiments nouveaux et parties nouvelles de bâtiment.

Accessibilité aux handicapés

Ce système dispose d'une solution de seuil, qui sans avoir recours à une rampe amovible intérieure, permet l'accès aux handicapés au sens de l'arrêté du 30 novembre 2007.

Entrée d'air

Ce système de fenêtre permet la réalisation des types d'entailles conformes aux dispositions du *Cahier du CSTB* 3376 pour l'intégration d'entrée d'air (certifiées ou sous Avis Technique).

De ce fait, ce système permet de satisfaire l'exigence de l'article 13 de l'arrêté du 3 mai 2007 relatif aux caractéristiques thermiques et à la performance énergétique des bâtiments.

Informations utiles complémentaires

a) Éléments de calcul thermique lié au produit

Le coefficient de transmission thermique $\boldsymbol{U_{\boldsymbol{w}}}$ peut être calculé selon la formule suivante :

$$U_W = \frac{U_g A_g + U_f A_f + \Psi_g I_g}{A_g + A_f}$$

où:

- U_w est le coefficient de transmission surfacique de fenêtre nue en W/(m².K).
- U_g est le coefficient surfacique en partie centrale du vitrage en W/(m².K). Sa valeur est déterminée selon les règles Th-U.
- Uf est le coefficient surfacique moyen de la fenêtre en W/(m².K), calculé selon la formule suivante :

$$U_f = \frac{\sum U_{fi} A_{fi}}{A_f}$$

où:

- U_{fi} étant le coefficient surfacique du montant ou traverse numéro « i »,
- A_{fi} étant son aire projetée correspondante. La largeur des montants en partie courante est supposée se prolonger sur toute la hauteur de la fenêtre.
- Ag est la plus petite des aires visibles du vitrage, vues des deux côtés de la fenêtre, en m². On ne tient pas compte des débordements des joints.
- Af est la plus grande surface projetée de la fenêtre prise sans recouvrement, incluant la surface de la pièce d'appui éventuelle, vue des deux côtés de la fenêtre, en m².
- l_g est la plus grande somme des périmètres visibles du vitrage, vus des deux côtés de la fenêtre, en m.
- Ψ_g est le coefficient linéique dû à l'effet thermique combiné de l'intercalaire du vitrage et du profilé, en W/(m.K).

Des valeurs pour ces différents éléments sont données dans les ta-bleaux en fin de première partie :

- Ufi : voir tableau 1,
- Ψ_g : voir tableaux 2 et 2bis,
- U_w: voir tableaux 3 et 3bis. Valeurs données à titre d'exemple pour des U_g de 1,1 et 0,8 (ou 0,6) W/(m².K).

Le coefficient de transmission thermique moyen \boldsymbol{U}_{jn} peut être calculé selon la formule suivante :

$$U_{jn} = \frac{U_w + U_{wf}}{2}$$
 (1)

où:

- $\mathbf{U}_{\mathbf{w}}$ est le coefficient de transmission surfacique de fenêtre nue en $W/(m^2.K)$.
- Uwf est le coefficient de transmission surfacique de fenêtre avec fermeture en W/(m².K), calculé selon la formule suivante :

$$U_{Wf} = \frac{1}{(1/U_W + \Delta R)}$$
 (2)

où:

ΔR étant la résistance thermique additionnelle, en (m².K)/W, apportée par l'ensemble fermeture-lame d'air ventilée. Les valeurs de ΔR pris en compte sont : 0,15 et 0,19 (m².K)/W.

Les formules (1) et (2) permettent de déterminer les valeurs de référence $\boldsymbol{U_{jn}}$ et $\boldsymbol{U_{wf}}$ en fonction de $\boldsymbol{U_{w}}$. Elles sont indiquées dans le *tableau* ci-dessous.

	U _{wf} (W/	′(m².K))	U _{jn} (W/	(m ² .K))
Uw	0,15 0,19		0,15	0,19
0,8	0,7	0,7	0,8	0,7

0,9	0,8	0,8	0,8	0,8
1,0	0,9	0,8	0,9	0,9
1,1	0,9	0,9	1,0	1,0
1,2	1,0	1,0	1,1	1,1
1,3	1,1	1,0	1,2	1,2
1,4	1,2	1,1	1,3	1,3
1,5	1,2	1,2	1,4	1,3
1,6	1,3	1,2	1,4	1,4
1,8	1,4	1,3	1,6	1,6
2,0	1,5	1,4	1,8	1,7
2,3	1,7	1,6	2,0	2,0
2,6	1,9	1,7	2,2	2,2

b) Éléments de calcul thermique de l'ouvrage

Les valeurs \boldsymbol{U}_w à prendre en compte dans le calcul du $\boldsymbol{U}_{b\hat{a}t}$ doivent tenir compte de la mise en œuvre du produit.

Pour le calcul du coefficient $U_{b\hat{a}t}$, il y aura lieu de prendre en compte les déperditions thermiques au droit des liaisons entre le dormant et le gros-œuvre. Ces déperditions sont représentées en particulier par le coefficient Ψ .

 Ψ est le coefficient de transmission linéique dû à l'effet thermique combiné du gros-œuvre et de la fenêtre, en W/(m.K).

La valeur du coefficient Ψ est dépendante du mode de mise en œuvre de la fenêtre. Selon les règles Th-U 5/5 de 2005 « Ponts thermiques », la valeur Ψ peut varier de 0 à 0,35 W/(m.K), pour une construction neuve ou pour une pose en rénovation avec dépose totale.

Pour une pose en rénovation avec conservation du dormant existant, il y aura lieu de déterminer la valeur Ψ .

- c) Facteurs solaires
- c1) Facteur solaire de la fenêtre

Le facteur solaire $\mathbf{S_w}$ ou $\mathbf{S_{ws}}$ de la fenêtre est déterminé selon la norme XP P50-777, selon la formule suivante :

$$S_w = S_{w1} + S_{w2} + S_{w3}$$
 (sans protection mobile)

ou

$$S_{ws} = S_{ws1} + S_{ws2} + S_{ws3}$$
 (avec protection mobile déployée)

où :

• Sw1, Sws1 est la composante de transmission solaire directe

$$S_{w1} = \frac{A_g}{A_p + A_f + A_g}.S_{g1}$$
$$S_{ws1} = \frac{A_g}{A_p + A_f + A_g}.S_{gs1}$$

- S_{w2} , S_{ws2} est la composante de réémission thermique vers l'intérieur

$$S_{w2} = \frac{A_p S_p + A_f S_f + A_g S_{g2}}{A_p + A_f + A_g}$$

$$\boldsymbol{S}_{ws2} = \frac{\boldsymbol{A}_{p} \boldsymbol{S}_{ps} + \boldsymbol{A}_{f} \boldsymbol{S}_{fs} + \boldsymbol{A}_{g} \boldsymbol{S}_{gs2}}{\boldsymbol{A}_{p} + \boldsymbol{A}_{f} + \boldsymbol{A}_{g}}$$

• Sw3, Sws3 est le facteur de ventilation

$$S_{w3} = 0$$

$$S_{ws3} = \frac{A_g}{A_p + A_f + A_g} . S_{gs3}$$

où:

- Ag est la surface de vitrage la plus petite vue des deux côtés, intérieur et extérieur (m²).
- A_p est la surface de paroi opaque la plus petite vue des deux côtés, intérieur et extérieur (m²).
- A_f est la surface de la fenêtre la plus grande vue des deux côtés, intérieur et extérieur (m²).
- S_{g1} est le facteur de transmission directe solaire du vitrage sans protection mobile (désigné par t_e dans les normes NF EN 13363-2 ou NF EN 410).

- S_{gs1} est le facteur de transmission directe solaire du vitrage avec protection mobile (désigné par t_e dans les normes NF EN 13363-2 ou NF EN 410).
- S_{g2} est le facteur de réémission thermique vers l'intérieur (désigné par q_i dans les normes NF EN 13363-2 ou NF EN 410).
- S_{gs2} est le facteur de réémission thermique vers l'intérieur (désigné par g_{th+gc} dans la norme NF EN 13363-2).
- \mathbf{S}_{gs3} est le facteur de ventilation (désigné par g_{ν} dans la norme NF EN 13363-2) Dans le cas d'une protection mobile extérieure, S_{gs3} =0
- S_f est le facteur de transmission solaire cadre, avec

$$S_f = \frac{\alpha_f U_f}{h_e}$$

où:

- α_f facteur d'absorption solaire du cadre (voir tableau à la suite),
- $U_{\rm f}$ coefficient de transmission thermique surfacique moyen du cadre, selon NF EN ISO 10077-2 (W/m².K),
- he coefficient d'échanges superficiels, pris égal à 25 W/(m².K).
- S_{fs} est le facteur de transmission solaire cadre avec protection mobile extérieure (voir §11.2.5 de la norme XP P50-777).
- Sp est le facteur de transmission solaire de la paroi opaque, avec

$$S_p = \frac{\alpha_p U_p}{h_e}$$

où:

- α_p facteur d'absorption solaire de la paroi opaque (voir tableau à la suite),
- U_p coefficient de transmission thermique de la paroi opaque, selon NF EN ISO 6946 (W/m².K),
- he coefficient d'échanges superficiels, pris égal à 25 W/(m².K).
- S_{ps} est le facteur de transmission solaire de la paroi opaque avec protection mobile extérieure (voir §11.2.6 de la norme XP P50-777).

Le facteur d'absorption solaire α_{f} ou α_{p} est donné par le tableau cidessous :

	Couleur	Valeur de $\alpha_f \alpha_p$ (*)
Claire	Blanc, jaune, orange, rouge clair	0,4
Moyenne	Rouge sombre, vert clair, bleu clair	0,6
Sombre	Brun, vert sombre, bleu vif	0,8
Noire	Noir, brun sombre, bleu sombre	1
(*) valeur	forfaitaire ou valeur mesurée avec	un minimum de 0,4

Pour une fenêtre sans protection mobile ou avec protection mobile en position relevée et sans paroi opaque, et si on considère σ le

rapport de la surface de vitrage à la surface totale de la fenêtre, avec :

$$\sigma = \frac{A_g}{A_f + A_g}$$
 , on obtient alors :

$$S_{w1} = \sigma.S_{\alpha 1}$$

$$S_{w2} = \sigma.S_{g2} + (1 - \sigma).S_f$$

donc:

$$S_w = \sigma . S_a + (1 - \sigma) . S_f$$

Pour les fenêtres de dimensions courantes, les facteurs solaires de la fenêtre sont donnés dans les tableaux :

- 4a pour S^c_{w1} (condition de consommation) et S^c_{w1} (conditions d'été ou de confort),
- 4b pour S^c_{w2} (condition de consommation) et S^E_{w1} (conditions d'été ou de confort),
- 4c pour S^c_{ws} et S^E_{ws} pour la fenêtre avec protection mobile opaque déployée.
- c2) Facteur de transmission lumineuse global de la fenêtre

Le facteur de transmission lumineuse global TL_w ou TL_{ws} de la fenêtre est déterminé selon la norme XP P50-777, selon la formule suivante :

$$TL_{w} = \frac{A_{g}}{A_{p} + A_{f} + A_{g}}.TL_{g} \text{ (sans protection mobile)}$$

ou

$$TL_ws = \frac{A_g}{A_p + A_f + A_g}.TL_{gs} \text{ (avec protection mobile déployée)}$$

où:

- Ag est la surface de vitrage la plus petite vue des deux côtés, intérieur et extérieur (m2).
- A_p est la surface de paroi opaque la plus petite vue des deux côtés, intérieur et extérieur (m2).
- A_f est la surface de la fenêtre la plus grande vue des deux côtés, intérieur et extérieur (m²).
- TL_g est le facteur de transmission lumineuse du vitrage (désigné t_v par dans la norme NF EN 410).
- TL_{gs} est le facteur de transmission lumineuse du vitrage associé à une protection mobile (déterminé dans la norme NF EN 13363-2) - Dans le cas d'une protection mobile extérieure opaque, TL_{gs}=0

Si la fenêtre n'a pas de paroi opaque, et si on considère σ le rapport de la surface de vitrage à la surface totale de la fenêtre, avec :

$$\sigma = \frac{A_g}{A_f + A_g}$$
 on obtient alors :

$$TL_w = \sigma . TL_a$$

Pour les fenêtres de dimensions courantes, les facteurs de transmission lumineuse TL_w de la fenêtre et TL_{ws} de la fenêtre avec protection mobile opaque déployée sont donnés dans le tableau 4d.

- d) Détermination du facteur de transmission solaire et lumineuse de la fenêtre incorporée dans la baie
- d1) Facteur solaire ramené à la baie

Selon les règles Th-S 2012, le facteur solaire global ramené à la baie avec prise en compte de l'intégration à l'ouvrage de la fenêtre sans protection mobile ou avec protection mobile en position relevée en place est noté :

Pour les conditions de consommation :

$$Sw_{sp-C,b}$$
 avec : $Sw_{sp-C,b} = Sw1_{sp-C,b} + Sw2_{sp-C,b}$

Pour les conditions d'été ou de confort :

$$Sw_{sp-E,b}$$
 avec : $Sw_{sp-E,b} = Sw1_{sp-E,b} + Sw2_{sp-E,b}$

Les facteurs solaires $Sw1_{sp-C,b}$, $Sw1_{sp-E,b}$, $Sw2_{sp-C,b}$ et $Sw1_{sp-E,b}$ sont exprimés en fonction de l'orientation de la baie et du coefficient K_s , avec :

$$K_s = \frac{L.H}{d_{pext}.(L+H)}$$

où:

- L et H sont les dimensions de la baie (m).
- d_{pext} est la distance entre le plan extérieur du vitrage et le nu extérieur du gros œuvre avec son revêtement(m).
- d2) Facteur de transmission lumineuse global ramené à la baie

Selon les règles Th-L 2012, le facteur de transmission lumineuse ramené à la baie avec prise en compte de l'intégration à l'ouvrage de la fenêtre sans protection rapportée en place est noté **Tli**_{sp,b}.

Les facteurs de transmission lumineuse $Tli_{sp,b}$ sont exprimés en fonction de l'orientation de la baie, de la mise en œuvre de la fenêtre et du coefficient de forme K, avec :

$$K = \frac{L.H}{e.(L+H)}$$

où:

- L et H sont les dimensions de la baie (m).
- e est l'épaisseur total du gros œuvre y compris ses revêtements (m).
- e) Réaction au feu

Les profilés PVC extrudés avec la composition vinylique CZ2, de couleur blanche, sont classés M2 (PV du CSTB n° RA18-0317).

Les profilés PVC filmés, extrudés avec la composition vinylique Ap Ocker (caramel), sont classés M3 (PV du CSTB n° RA18-0318).

Pour les produits classés M3 ou D-s3, d0 ou M4, il est important de s'assurer de leur conformité vis-à-vis de la réglementation de sécurité incendie.

2.22 Durabilité - Entretien

Les compositions vinyliques employées et la qualité de la fabrication des profilés, régulièrement auto contrôlée, sont de nature à permettre la réalisation de fenêtres durables avec un entretien réduit.

La durabilité des films de recouvrement est évaluée dans le cadre de la marque de qualité « Profilés PVC Revêtus – Produit de recouvrement (OB33) ».

Les fenêtres Idéal 2000 sont en mesure de résister aux sollicitations résultant de l'usage et les éléments susceptibles d'usure (quincaille-

ries, profilés complémentaires d'étanchéité) sont aisément remplaçables.

Le film PVC fabriqué par la société Konrad Hornschuch AG est utilisé depuis 2006 en utilisation extérieure, notamment pour les profilés de fenêtres.

L'expérience favorable d'utilisation en fenêtre en Europe doit permettre de compter sur une conservation satisfaisante de l'aspect de l'ordre d'une dizaine d'années pour la couleur définie dans le dossier de travail.

L'examen de profilés ayant subi un vieillissement naturel à BANDOL ainsi que l'expérience favorable d'utilisation en fenêtre en Europe et notamment en France doit permettre de compter sur une conservation satisfaisante de l'aspect de l'ordre d'une dizaine d'années pour la couleur définie dans le dossier de travail.

Le décollement de film/profilé qui n'a pas été observé lors de l'enquête ni au cours des essais, ne semble pas à craindre.

La qualité de soudure des profilés entre eux n'est pas altérée par la présence du film. Il n'a pas été relevé de problème de compatibilité entre les matériaux adjacents utilisés lors de la fabrication ou de la mise en œuvre des fenêtres (profilés d'étanchéité ou mastic) au contact du film.

2.23 Fabrication - Contrôles

Cet avis est formulé en prenant en compte les contrôles et modes de vérifications de fabrication décrits dans le Dossier Technique Etabli par le Demandeur (DTED).

Profilés

Les dispositions prises par le fabricant dans le cadre de la marque de qualité « NF-Profilés de fenêtres en PVC (NF 126) » sont propres à assurer la constance de qualité des profilés.

Profilés revêtus

Les profilés PVC filmés bénéficient de la marque de qualité « Profilés PVC Revêtus – Process de recouvrement (QB33) » et sont marqués à la fabrication, selon les prescriptions de marquage précisées dans le référentiel de cette marque de qualité.

Fenêtres

La fabrication des fenêtres est réalisée par des entreprises assistées techniquement par la société Aluplast.

Chaque unité de fabrication peut bénéficier d'un Certificat de Qualification constatant la conformité du produit à la description qui en est faite dans le Dossier Technique et précisant les caractéristiques A*E*V* complétées dans le cas du Certificat ACOTHERM par les performances thermiques et acoustiques des fenêtres fabriquées.

Les fenêtres certifiées portent sur la traverse haute du dormant : les marques de qualité, les références de marquage ainsi que les classements attribués, selon les modèles ci-dessous :

usine-gamme



CERTIFIÉ **CSTB** CERTIFIED

A* E* V*

ou dans le cas des produits certifiés ACOTHERM

usine-gamme



CERTIFIÉ **CSTB** CERTIFIED

A* E* V*



AC x Th y

x et y selon tableaux ACOTHERM

Pour les fenêtres destinées à être mises sur le marché, les contrôles de production usine (CPU) doivent être exécutés conformément au paragraphe 7.3 de la NF EN 14351-1+A2. Les fenêtres certifiées par le CSTB satisfont aux exigences liées à ces contrôles.

2.24 Mise en œuvre

Ce procédé peut s'utiliser sans difficulté particulière dans un grosœuvre de précision normale.

2.3 Prescriptions Techniques

2.31 Conditions de conception

Les fenêtres doivent être conçues compte tenu des performances prévues par le document NF DTU 36.5 P3 en fonction de leur exposition et dans les situations pour lesquelles la méthode A de l'essai d'étanchéité à l'eau n'est pas requise.

Pour les fenêtres certifiées selon le référentiel de la marque de qualité NF « Fenêtres et blocs-baies PVC et aluminium RPT » associée à la marque de qualité CERTIFIÉ CSTB CERTIFIED (NF 220) avec un classement d'étanchéité à l'eau méthode A, cette limitation est sans objet.

De façon générale, la flèche de l'élément le plus sollicité sous la pression de déformation P1 telle qu'elle est définie dans ce document, doit

être inférieure au $1/150^{\rm ème}$ de sa portée sans pour autant dépasser $15~{\rm mm}$ sous $800~{\rm Pa}$.

Les vitrages isolants utilisés doivent bénéficier d'un Certificat de Quali-

Dans le cas de vitrages d'épaisseur de verre supérieure ou égale à 10 mm, le fabricant devra s'assurer, par voie expérimentale, que la conception globale de la fenêtre (ferrage, profilés) permet de satisfaire aux critères mécaniques spécifiques prévus par la norme NF P 20-302, dans la limite des charges maximum prévue par la quincaillerie.

Le dormant 110009 doit être utilisé uniquement en traverse basse pour former pièce d'appui.

Lorsque les profilés 120193, 194, 195, 197 et 120270 sont utilisés en pièce d'appui, les dormant 120001 et 120057 doivent être drainés selon le type A.

L'utilisation d'une plaque de silicone seule pour les assemblages mécaniques se limite aux traverses d'ouvrants non renforcées.

2.32 Conditions de fabrication

Fabrication des profilés PVC

Les références et les codes d'homologation des compositions vinyliques utilisées sont celles du tableau 5.

Les profilés font l'objet de la Marque de qualité « NF - Profilés de fenêtres en PVC (NF 126) ».

Film Hornschuch AG

Les films de recouvrement bénéficient de la marque de qualité « Profilés PVC Revêtus – Process de recouvrement (QB33) » et sont marqués à la fabrication, selon les prescriptions de marquage précisées dans le référentiel de cette marque de qualité.

Profilés PVC filmés

Les profilés PVC filmés bénéficient de la marque de qualité « Profilés PVC Revêtus – Process de recouvrement (QB33) » et sont marqués à la fabrication, selon les prescriptions de marquage précisées dans le référentiel de cette marque de qualité.

De façon générale, la fabrication du profilé fait l'objet d'un contrôle permanent défini dans le Dossier Technique et dont les résultats sont consignés dans un registre.

La régularité, l'efficacité et les conclusions de cet autocontrôle sont vérifiées par le CSTB et rendu compte en Groupe Spécialisé.

Fabrication des profilés d'étanchéité

Les compositions utilisées pour la fabrication des profilés d'étanchéité bénéficient d'une certification au CSTB.

Les profilés d'étanchéité en TPE doivent être extrudés ou coextrudés ou post-extrudés avec les matières homologuées référencées avec les codes CSTB suivant B559, B557, D551, A552, N550 et J551.

Fabrication des fenêtres

Les fenêtres doivent être fabriquées conformément au document « Conditions Générales de fabrication des fenêtres en PVC faisant l'objet d'un Avis Technique ».

Les contrôles sur les fenêtres bénéficiant du Certificat de Qualification NF « fenêtres et blocs-baies PVC et aluminium RPT » associée à la marque CERTIFIÉ CSTB CERTIFIED (NF 220) doivent être exécutés selon les modalités et fréquences retenues dans le règlement.

Pour les fabrications n'en bénéficiant pas, il convient de vérifier le respect des prescriptions techniques ci-dessus, et en particulier le classement A*E*V* des fenêtres.

La mise en œuvre des vitrages doit être réalisée conformément à la XP P 20-650 ou au NF DTU 39.

2.33 Conditions de mise en œuvre

Les fenêtres doivent être mises en œuvre conformément au NF DTU 36.5.

Les fenêtres revêtues d'un film décor doivent être mises en œuvre conformément au document « Conditions générales de mise en œuvre en travaux neufs et sur dormants existants » *Cahier du CSTB* 3521 de juillet 2005.

Lorsque l'usinage des extrémités d'une pièce d'appui, dans le plan du nez de la fourrure d'épaisseur, ne se fait pas au droit d'une cloison PVC, un bouchon d'obturation doit être mis en place en usine avant de réaliser l'usinage de la pièce d'appui.

Lorsque les fenêtres sont vitrées sur chantier, la mise en œuvre des vitrages doit s'effectuer conformément au NF DTU 39.

Le dormant 110099 n'est pas prévu pour une pose en rénovation sur dormants existants.

Conclusions

Appréciation globale

L'utilisation de ce procédé dans le domaine d'emploi proposé et complété par les Prescriptions Techniques, est appréciée favorablement.

Validité

A compter de la date de publication présente en première page et jusqu'au 30 juin 2021.

Pour le Groupe Spécialisé n° 6 Le Président

3. Remarques complémentaires du Groupe Spécialisé

Cet additif voit principalement l'ajout de 4 ouvrants, d'une traverse de 70mm et de leur assemblage ainsi que de la mise en œuvre en ITE et de l'ajout de la marque de qualité « Profilés PVC Revêtus – Process de recouvrement (QB33) ».

La pose en applique extérieure avec isolation par l'extérieur (enduit sur isolant) dans des murs en maçonnerie ou en béton n'est possible que dans les cas ne nécessitant pas de disposition PMR.

Le Rapporteur du Groupe Spécialisé n° 6

Tableau 1 – Valeurs de Ufi

			Renforcement		Largeur de	U _{fi} élément	: W/(m².K)
Dormant	Ouvrant	Ouvrant Battement Dormant Ouvrant		l'élément (m)	Triple vitrage	Double vitrage	
120001	120038		1	1	0,097		2,0
120001	120038		0	1	0,097		1,8
120001	120038		0	0	0,097		1,5
120001	120038	120097		1	0,112		1,7
120001	120038	120097		2	0,112		1,9
120001	120022		1	1	0,104		1,8
120001	120022		0	1	0,104		1,6
120001	120022		0	0	0,104		1,4
120001	120022	120097		1	0,126		1,5
120001	120022	120097		2	0,126		1,7

Tableau 2 – Valeurs de Ψ_g pour le cas de profilés ouvrants et dormants non renforcés

Time d'internalaire	D., e:14 e				J _g en W/m².l	(•	•
Type d'intercalaire	Profilés	1,1	1,2	1,4	1,6	1,8	2,0	2,6
	120038	0,082	0,080	0,077	0,073	0,070	0,066	0,055
Ψ_g (aluminium)	120022	0,081	0,079	0,076	0,072	0,069	0,065	0,054
	120038	0,060	0,060	0,060	0,060	0,060	0,060	0,060
Ψ_g (WE selon EN 10077)	120022	0,060	0,060	0,060	0,060	0,060	0,060	0,060
	120038	0,041	0,040	0,038	0,035	0,033	0,031	0,024
Ψ_g (Thermix TX.N)	120022	0,045	0,044	0,042	0,040	0,038	0,035	0,030
	120038	0,034	0,033	0,031	0,028	0,026	0,024	0,017
$\Psi_g \ (\text{SGG Swisspacer V})$	120022	0,035	0,034	0,033	0,031	0,030	0,028	0,023

 $Tableau \ 3-Exemple \ de \ coefficients \ U_w \ pour \ un \ vitrage \ ayant \ un \ U_g \ de \ 1,1 \ W/m^2K \ et \ pour \ le \ dormant \ r\'ef. \ 120001$

Type menuiserie	Réf. ouvrant	Réf ouvrant U _f		Coefficient de la fenêtre nue Uw W/(m².K)					
.,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,		W/(m².K)		Intercalaire du	vitrage isolant				
			Alu	WE EN 10077	Thermix TX.N	SGG Swisspacer V			
Fenêtre 1 vantail	120038								
1,48 x 1,25 m (H x L)	120022	1,5	1,4	1,4	1,3	1,3			
(S<2.3 m ²)									
Fenêtre 2 vantaux	120038	1,5	1,5	1,4	1,4	1,3			
1,48 x 1,53 m (H x L)	120022	1,4	1,5	1,4	1,4	1,3			
(S<2.3 m ²)									
Porte-fenêtre 2 vantaux	120038								
2,18 x 1,53 m (H x L)	120022	1,5	1,5	1,4	1,4	1,3			
(S>2.3 m ²)									

Nota : Les valeurs du tableau 3 ne sont valables que pour les cas de renforcement définis ci-dessous : - Fenêtre 1 vantail : traverses et montant côté crémone renforcés - Fenêtre 2 vantaux : montant côté vantail de service renforcés - Porte-fenêtre 2 vantaux : montants centraux d'ouvrants renforcés

Cas non prévus par le système

Tableau 3 bis - Exemple de coefficients Uw pour un vitrage ayant un Ug de 1,1 W/(m2.K) et pour le dormant plaxé réf. 123001

		Uf		Coefficient de U W/(r	w	
Type menuiserie	Réf. ouvrant	W/(m².K)		Intercalaire du	vitrage isolant	
			Aluminium	WE selon NF EN ISO 10077-2	Thermix TX.N	SGG Swisspacer V
Fenêtre 1 vantail	123038	2,0	1,5	1,5	1,4	1,4
1,48 × 1,25 m (H × L) (S< 2,3 m ²)	123022	1,8	1,5	1,4	1,4	1,4
Fenêtre 2 vantaux	123038	2,0	1,6	1,6	1,5	1,5
1,48 × 1,53 m (H × L) (S < 2,3 m ²)	123022	1,8	1,6	1,5	1,5	1,4
Porte-fenêtre 2 vantaux	123038	2,0	1,6	1,5	1,5	1,5
2,18 × 1,53 m (H × L) (S > 2,3 m ²)	123022	1,8	1,6	1,5	1,4	1,4

Tableau 4a – Facteurs solaires S_{w1}^c et S_{w1}^E pour les fenêtres sans protection mobile ni paroi opaque et de dimensions courantes

U _r menuiserie W/(m².K)	S _{g1} facteur solaire du vitrage	S _{w1}	S ^E _{w1}
Fenêtre 1 vantail : 1,48 m x 1,25 m	Réf dormant : 120001	Réf ouvrant : 120022	σ =0.72 $A_f = 0.5246$ $A_g = 1.3254$
	0,40	0.29	0.29
1.5	0,50	0.36	0.36
	0,60	0.43	0.43
Fenêtre 2 vantaux : 1,48 m x 1,53 m	Réf dormant : 120001	Réf ouvrant : 120022	σ =0.67 $A_f = 0.7431$ $A_g = 1.5213$
	0,40	0.27	0.27
1.5	0,50	0.34	0.34
	0,60	0.40	0.40
Porte-fenêtre 2 vantaux : 2,18 m x 1,53 m	Réf dormant : 120001	Réf ouvrant : 120022	σ =0.71 $A_f = 0.9769$ $A_g = 2.3585$
	0,40	0.28	0.28
1.5	0,50	0.35	0.35
	0,60	0.42	0.42

 $Tableau\ 4b\ -\ Facteurs\ solaires\ S^c_{w2}\ et\ S^E_{w2}\ pour\ les\ fenêtres\ sans\ protection\ mobile\ ni\ paroi\ opaque\ et\ de\ dimensions\ courantes$

U _f	S_{q2}^c facteur S_{w2}^c			S_{q2}^E facteur	S _{w2}					
menuiserie W/(m².K)	solaire	Valeur	forfaitair	e de α _f (fe	nêtre)	solaire	Valeur	Valeur forfaitaire de α_f (fenêtre)		
W/(III .K)	du vitrage	0,4	0,6	0,8	1	du vitrage	0,4	0,6	0,8	1
Fenêtre 1 vantail : 1,48 m x 1,25 m	Réf dormant : 120001		Réf ou 120	vrant : 022				σ=0 A _f =0 A _g =1	.5246	
	0,02	0.02	0.02	0.03	0.03	0,02	0.02	0.02	0.03	0.03
1.5	0,05	0.04	0.05	0.05	0.05	0,05	0.04	0.05	0.05	0.05
	0,08	0.06	0.07	0.07	0.07	0,08	0.06	0.07	0.07	0.07
Fenêtre 2 vantaux : 1,48 m x 1,53 m	Réf dormant : 120001		Réf ou 120					σ=0 A _f =0 A _g =1	.7431	
	0,02	0.02	0.03	0.03	0.03	0,02	0.02	0.03	0.03	0.03
1.5	0,05	0.04	0.05	0.05	0.05	0,05	0.04	0.05	0.05	0.05
	0,08	0.06	0.07	0.07	0.07	0,08	0.06	0.07	0.07	0.07
Porte-fenêtre 2 vantaux : 2,18 m x 1,53 m	Réf dormant : 120001		Réf ou 120			σ =0.71 A_f =0.9769 A_g =2.3585				
	0,02	0.02	0.02	0.03	0.03	0,02	0.02	0.02	0.03	0.03
1.5	0,05	0.04	0.05	0.05	0.05	0,05	0.04	0.05	0.05	0.05
	0,08	0.06	0.07	0.07	0.07	0,08	0.06	0.07	0.07	0.07

Tableau 4c – Facteur solaire S_{ws} pour les fenêtres avec protection mobile extérieure opaque déployée et de dimensions courantes

Coloris du tablier opaque	S _{WS}
L*<82	0,05
L*≥82	0,10

 $\textit{Tableau 4d-Facteurs de transmission lumineuses } \textit{TL}_{\textit{W}} \textit{ et } \textit{TL}_{\textit{WS}} \textit{ pour les fenêtres de dimensions courantes } \textit{TL}_{\textit{W}} \textit{ et } \textit{TL}_{\textit{WS}} \textit{ pour les fenêtres de dimensions courantes } \textit{TL}_{\textit{W}} \textit{ et } \textit{TL}_{\textit{WS}} \textit{ pour les fenêtres de dimensions courantes } \textit{TL}_{\textit{W}} \textit{ et } \textit{TL}_{\textit{WS}} \textit{ pour les fenêtres de dimensions courantes } \textit{TL}_{\textit{W}} \textit{ et } \textit{TL}_{\textit{WS}} \textit{ pour les fenêtres de dimensions courantes } \textit{TL}_{\textit{W}} \textit{ et } \textit{TL}_{\textit{WS}} \textit{ pour les fenêtres de dimensions courantes } \textit{TL}_{\textit{W}} \textit{ et } \textit{TL}_{\textit{WS}} \textit{ pour les fenêtres de dimensions courantes } \textit{TL}_{\textit{W}} \textit{ et } \textit{TL}_{\textit{WS}} \textit{ pour les fenêtres de dimensions courantes } \textit{TL}_{\textit{W}} \textit{ et } \textit{TL}_{\textit{WS}} \textit{ et } \textit{ et } \textit{TL}_{\textit{WS}} \textit{ et } \textit{TL}_{\textit{W$

U _f menuiserie W/(m².K)	TL _g facteur transmission lumineuse du vitrage	TL _W	TL _{ws}	
Fenêtre 1 vantail : 1,48 m x 1,25 m	Réf dormant : 120001	Réf ouvrant : 120022	σ=0.72 A _f =0.5246 A _q =1.3254	
1.5	0,70	0.50	0	
1.5	0,80	0.57	0	
Fenêtre 2 vantaux : 1,48 m x 1,53 m	Réf dormant : 120001	Réf ouvrant : 120022	σ =0.67 $A_f = 0.7431$ $A_g = 1.5213$	
1.5	0,70	0.47	0	
1.5	0,80	0.54	0	
Porte-fenêtre 2 vantaux : 2,18 m x 1,53 m	Réf dormant : 120001	Réf ouvrant : 120022	σ =0.71 $A_f = 0.9769$ $A_g = 2.3585$	
1.5	0,70	0.49	0	
1.5	0,80	0.57	0	

Tableau 5 – Références, codes homologation et coloris des compositions vinyliques

	ER 820/1668	PEH 829/G070	Vestolit 6013 V404 061	Vestolit 6542 V404 731	CZ1, CZ2	CZ3	Ap Ocker
Code d'homologation CSTB	90	31	89	04	337	338	27px
Coloris	Beige	Gris	Blanc	Blanc	Blanc	Blanc	Caramel
	AP anthrazit 3	AP Braun 2					
Code d'homologation CSTB	99px	91px					
Coloris	Gris anthracite	Brun					

Tableau 6 – Compatibilités fourrures d'épaisseurs / pièces d'appui

			Pièces d'appui						
Tapée	Epaisseur (mm)	Doublage (mm)	120190 120192	120248	120195	120196	120270	120149	
120196	102	160	oui					Oui	
120270	82	140				oui		Oui	
120113	30	90		oui					
120194	42	100		oui	oui	oui	oui	Oui	
120112	100	160	oui						
120112	30	90		oui					
120112	82	140				oui			

Tableau 7 – Assemblages mécaniques dormants

	Dormants								
Meneaux Traverses	110006 110008 110009 120019 120039 120057 120059	120001	120005 120007	120010	120009 120018	110099 120052 120091			
120041	-	M+S	M+S	М	М	М			
110045	M+S	М	M+S	М	M+S	M+S			
120045	М	М	M+S	М	M+S	М			
120046	=	M+S	M+S	М	М	М			

Tableau 8 - Assemblages mécaniques ouvrants

Meneaux	Ouvrants									
Traverses	110022 120021	120022	120027 120038	120030 120033	120080	120020 120034				
120041	М	M+S	-	M+S	М	-				
110045	М	М	М	М	M+S	M+S				
120045	М	М	М	М	М	M+S				
120046	М	M+S	-	M+S	М	-				

Dossier Technique établi par le demandeur

A. Description

1. Principe

Les fenêtres Idéal 2000 sont des fenêtres ou portes-fenêtres à la française à 1,2 ou 3 vantaux, soit ouvrant à la française ou à soufflet, soit oscillo-battantes, dont les cadres tant dormants qu'ouvrants sont réalisés en profilés extrudés en PVC de coloris blanc, beige ou gris ou caramel et pouvant être revêtus sur la face extérieure ou intérieure d'un film coloré.

La couleur du profilé est déterminée par la 3eme position de sa référence.

Exemple : réf. 120018 (corps blanc) - réf. 123018 (corps caramel). Le 4eme chiffre de la référence du profilé indique la présence et la nature de la garniture d'étanchéité associée.

2. Matériaux

2.1 Profilés PVC

2.11 Profilés principaux

- Dormants: réf. 120001, 120005, 120007, 120009, 120018, 120057, 110099, 120059, 120052.
- Dormants réhabilitation : réf. 120010, 120039, 120091.
- Dormants monoblocs: réf. 110006, 110008, 110009, 120019.
- Elargisseur dormant : réf. 110199.
- Ouvrants principaux : réf. 110022, 120020, 120021, 120022, 120027, 120030, 120033, 120034, 120038, 120080.
- Ouvrants principaux 70mm: 120026, 120032.
- Ouvrants secondaires : réf. 110017, 120028, 120037, 120074, 120077.
- Ouvrants secondaires 70mm: 120082, 120086.
- Battements : réf. 110097, 120060, 120061, 120063, 120097, 120202, 120251, 120252, 150202.
- Meneaux ou Traverses : réf. 110045, 120041, 120045, 120046.
- Traverses 70mm : 140047.
- Pièces d'appui : 120190, 120192, 120193, 120194, 120195, 120196, 120248, 120270, 140219, 140238, 120246, 120249, 110200.
- Fourrures d'épaisseurs : réf. 120112, 120113, 120193, 120194, 120195, 120196, 120270, 140276.
- Elargisseurs : réf. 110199.

2.12 Profilés complémentaires

- Parcloses à joint posé noir : réf. 120632, 120633, 120636, 120638, 120639, 120640, 120641, 120642, 120643, 120646, 120647, 120649, 120650, 120651, 120659, 120734, 120736, 120740, 120744, 120832, 120834, 120836, 120838, 120840, 120841, 120843, 120844, 120846, 120847, 120849, 120851, 120855, 120859, 140631.
- Parcloses à joint coextrudé noir : réf. 120635, 120835, 120850, 140852, 140853, 150735, 150835, 150635, 150634, 150733, 150833, 150633, 150732, 150832, 150632
- Parcloses à joint posé gris: réf. 120662, 120663, 120666, 120668, 120669, 120670, 120671, 120672, 120673, 120676, 120677, 120679, 120680, 120681, 120689, 120764, 120766, 120770, 120774, 120862, 120864, 120866, 120868, 120870, 120871, 120873, 120874, 120876, 120877, 120879, 120881, 120885, 120889, 140661.
- Parcloses à joint coextrudé gris: réf. 120665, 120865, 120880, 140882, 140883, 150765, 150865, 150665, 150664, 150763, 150863, 150663, 150762, 150862, 150662.
- Habillages: réf. 110198, 120236, 120237, 120260, 120261, 120284, 120290, 120296, 120297, 120299, 120300, 140198, 140277, 120102.
- Rejets d'eau : réf. 120101, 140107, 120100.
- Occultation de rainure : réf. 120289, 420250.

2.13 Film de recouvrement

Les films de recouvrement utilisés sont ceux cités dans les certificats de la marque de qualité « Profilés PVC Revêtus – Process de recouvrement (QB33) » de la société Aluplast GmbH.

2.2 Profilés métalliques

- Renforts en acier galvanisé (Z275), selon NF EN 10346 de 1,5 à 3 mm d'épaisseur : réf. 229001, 229002, 229005, 229007, 229015, 229026, 229020. 229021, 229023, 229024, 229025, 2290260000097, 229027, 229028, 229029, 229030, 229031, 229034, 229037, 229038, 229047, 229055, 229056, 229057, 229058, 229063, 229073, 229095, 229098, 229100, 229101, 229111, 229112, 229113, 229117, 229121, 229125, 229129, 229131, 229210, 229211, 249026, 259006, 229110, 229131, 249026, 229126. 2909220000100, M80-25-ID2*, M80-2-ID2*, RDR-15*, 259044. RDR-2*
- · Seuil aluminium 20mm: ALU 2RT,
- Feuillure de seuil en aluminium : ALU 2CA,
- Rejet d'eau pour seuil ALU 2RT : JEB 17-23P
- *: diffusion restreinte

2.3 Profilés complémentaires d'étanchéité

- Joint de frappe noir : EPDM : réf. 429320, 429340, TPE : réf. 29002 (code B559)
- Joint de frappe gris clair : EPDM : réf. 420340, TPE : réf. 27002 (code B557)
- Joint de frappe et de vitrage extérieur noir : TPE : réf. 79015 (code J551)
- Joint de frappe et de vitrage extérieur gris clair : TPE : réf. 77015 (code N550)
- Joint de frappe noir : TPE : réf. 29062 (code J551).
- Joint de frappe gris clair : TPE : réf. 27062 (code N550).
- Joint de vitrage extérieur noir : EPDM : réf. 429921, 459922, 459925, TPE : réf. 29021.
- Joint de vitrage extérieur gris clair : EPDM : réf. 427921, 450925, 457922, TPE : réf. 27021.
- Joint de vitrage noir pour parcloses : EPDM : réf. 429310, 429311, 429312, TPE : 29009, 29010.
- Joint de vitrage gris clair pour parcloses : EPDM : réf. 427310, 427311, 427312, TPE : 27009, 27010.
- Joint brosse pour rejet d'eau JEB17-23 : référence BROSSE 22PP.

2.4 Accessoires

Certains accessoires peuvent être de différents coloris. La $3^{\rm ème}$ position de la référence indiquera la couleur.

Exemple: réf. 690923 blanc - 693923 caramel, 691923 noir/marron

- Embout battement intégré (ASA) : réf. 620029.
- Embouts montant de battement (ASA): réf. 620001, 620002, 620060, 620097, 620251, 610029, 620252, 650202.
- Embouts de rejet d'eau (ASA) : réf. 640107, 650914, 659932.
- Embouts de dormant large (ASA): réf. 620412, 620413, 620414, 620415, 620193.
- Embouts de pièce d'appui (ASA) : réf. 640238, 640219, 620190, 620193, 620248, 620249, 650921.
- Coupe-vent: réf. 620010, 620014, 690923.
- Supports de cales : réf. 620301, 620305.
- Cales de vitrages (PP): réf. 650250, 650251, 650252, 659905, 659906, 659907, 659908, 659935, 659936, 659937, 659938, 660900, 660901, 660902, 660903, 660911, 660916, 669910, 669911, 669912, 669919, 669922.
- Sabots de soutien : réf. 620440, 620441, 640441, 640015.
- Pièces pour assemblage mécanique : réf. 620499, 620111 (PVC), 629141 (PVC), 629111, 627101, 627102, 627131, 627132, 627135, 429302 (EPDM), 647241.
- Embout pour assemblage mécanique du seuil ALU2RT 20mm (ABS-PC blanc ou gris) pour dormants 11099, 12018 : réf. ALU2N-PP avec patin d'étanchéité en mousse adhésive type PE réf. ALU2N-PMS.
- Embout pour assemblage mécanique du seuil ALU2RT 20mm (ABS-PC blanc ou gris) pour dormants 120009, 120039, 120057, 120059,

120091 : réf. ALU2R-PP avec patin d'étanchéité en mousse adhésive type PE réf. ALU2R-PMS.

- Embout pour assemblage mécanique du seuil ALU2RT 20mm (ABS-PC blanc ou gris) pour dormants 110006,110008, 110009, 120019:
 réf. ALU2L-PP avec patin d'étanchéité en mousse adhésive type PE réf. ALU2L1-PMS et ALU2L2-PMS.
- Embout meneau 120045 pour assemblage mécanique du seuil ALU2RT 20mm (ABS-PC blanc ou gris): ALU2M.
- Patin d'étanchéité adhésive (PE) entre embout et seuil (blanc ou gris): ALU2-PMI.
- Patins d'étanchéité en mousse adhésive type PE: ALU2M -MS et ALU2M -MI.
- Embout pour capotage ALU2-CA des seuils ALU2RT 40mm en ABS-PC PULSE (gris): ALU2EC-PE.
- Embout de rejet d'eau aluminium JEB17-23 (ABS-PC blanc) : JEB17-23-1F.
- Insert nylon d'assemblage mécanique des seuils Bilcocq Pour dormant: réf. INSERT60X30X25 (dormant 120009 et 120018), INSERT60X30X15 (120057, 120059, 120039, 110006, 110008, 110009, 110099, 120019, 120091).
- Plot de fixation en zamak : PFS5.

2.5 Quincaillerie

Ferrage en acier protégé (NF EN 1670 grade 3 mini).

2.6 Vitrage

Isolant jusqu'à 35 mm d'épaisseur.

2.7 Visserie

Visserie en acier avec traitement par cadmiage ou zingage bichromaté selon EN 1670 (grade 3) ou visserie inox.

3. Eléments

Les cadres tant dormants qu'ouvrants sont assemblés par thermo soudure après coupe à 45°.

Les chambres des profilés filmés dont la caractéristique colorimétrique L* est inférieure à 82 sont en communication avec l'extérieur au moyen de d'orifices de diamètre 5 mm minimum selon les règles définies dans le Dossier Technique Etabli par le Demandeur (DTED).

3.1 Cadre dormant

La traverse basse peut être complétée par une pièce d'appui fixée par vissage et étanchée par un mastic élastomère. Les extrémités sont obturées par des embouts.

Les cadres sont munis d'un joint de frappe sur le battement extérieur. Le dormant 110009 ne peut pas être utilisé en fourrure d'épaisseur.

3.11 Meneaux/traverses

Les meneaux ou traverses sont assemblés par thermo soudure ou mécaniquement selon le tableau 7.

3.12 Drainage

La traverse basse est percée :

- de trous oblongs de 5x30 mm en fond de feuillure, espacés au maximum de 700 mm ou de trous Ø 8 mm minimum en fond de feuillure, espacés au maximum de 600 mm,
- de trous oblongs de 5 x 30 mm ou de trous de Ø 8 mm minimum sur l'aile extérieure, en variante, lorsque la pièce d'appui est décalée, les trous oblong de 5x30 mm sont réalisés vers le bas. Dans les 2 cas les trous extérieurs sont décalés d'environ 50 mm des trous réalisés en fond de feuillure.

Un déflecteur simple ou à clapet peut être associé à ces usinages.

3.13 Equilibrage de pression

La mise en équilibre de pression de la chambre ouvrant / dormant est réalisée par des fraisages de 5 x 30 mm ou un perçage Ø 8 mm en fond de feuillure de la traverse haute et par :

- des percements de Ø 6 mm ou d'un fraisage de 5 x 30 mm vers l'extérieur,
- un fraisage de 8 mm à chaque extrémité.

Ou

- interruption sur 6 cm en traverse haute du joint de dormant.

Dans le cas d'une partie fixe, les percements sont identiques.

3.14 Ventilation couleur

Une ventilation doit être exécutée sur la chambre extérieure pour tous

les profilés couleurs horizontaux et verticaux, principaux ou complémentaires, qu'ils soient petits ou grands. Ces orifices ne doivent pas être créés dans la traverse basse.

Une mèche \varnothing 5,0 mm (mini) est suffisante. Sur une longueur de profilé, toutes les chambres périphériques seront percées de deux trous. Il est important que les perçages de ventilation ne soient pas obturés après pose du vitrage et montage complet de la fenêtre.

3.15 Fourrures d'épaisseur

Les cadres peuvent recevoir des fourrures d'épaisseur vissées et étanchées. L'étanchéité avec la pièce d'appui est réalisée par une plaquette de mousse à cellule fermée réf AB040 de Illbruck serrée entre l'extrémité de la fourrure et la pièce d'appui. L'étanchéité filaire est assurée par mastic écrasée au montage.

Les correspondances des chambres des pièces d'appui avec les nez des fourrures d'épaisseur sont indiquées dans le tableau 6.

Pour d'autres configurations, l'obturation des chambres des pièces d'appui est réalisée par injection d'un mastic VEC réf. DC993 de chez Dow Corning avec mise en place au préalable d'un fond de joint à 4cm de profondeur dans la pièce d'appui.

3.16 Seuils Bilcoca

L'assemblage des seuils Bilcocq est réalisé par vissage des embouts ALU2N-PP, ALU2R-PP, ALU2L-PP (en fonction de la référence du dormant) entre seuil et dormant après injection mastic dans la rainure de capot extérieure et au niveau de la garde à l'eau en extrémité du seuil sur la largeur du profilé dormant.

L'étanchéité entre le seuil et l'embout est assurée par la compression d'un patin d'étanchéité en mousse adhésive type PE réf : ALU2-PMI.

L'étanchéité entre le pied de dormant et l'embout est assuré par la compression d'un patin d'étanchéité en mousse adhésive type PE réf : ALU2N-PMS, ALU2R-PMS, ALU2L1-PMS, ALU2L2-PMS (en fonction de la référence du dormant).

Pour les meneaux, l'assemblage est réalisé par vissage de l'embase meneau ALU2M entre seuil et le meneau 120045 après injection mastic dans la rainure de capot extérieure et au niveau de la garde à l'eau en extrémité du seuil sur la largeur du profilé meneau.

L'étanchéité entre le seuil et l'embase meneau est assuré par la compression d'un patin d'étanchéité en mousse adhésive type PE : ALU2M-MI. L'étanchéité entre le meneau et l'embase est assuré par la compression d'un patin d'étanchéité en mousse adhésive type PE : ALU2M-MS.

Le seuil ALU2RT 40mm est reconstitué à partir du seuil ALU2RT 20mm avec ajout du profil ALU2-CA et embout ALU2EC-PE collé entre le recouvrement des dormants.

Drainage des seuils Bilcocq ALU2RT 40mm

Pour le seuil Bilcocq ALU2RT 40 mm ne nécessite aucun drainage pour les fenêtres inférieures à 900mm de largeur (entre dormant), le drainage est assuré par les embouts ALU2EC-PE qui sont munis d'un dispositif d'évacuation des eaux.

Pour les menuiseries supérieures à 900 mm de largeur (entre dormant), un drainage complémentaire est réalisé, avec un entraxe maxi de 700 mm, dans le capot ALU2RT 40mm :

- En façade, par un usinage oblong de Ø 5x30 mm ou d'un percement Ø 8mm,
- En feuillure, par un usinage oblong de Ø 5x30 mm ou d'un percement Ø 8mm horizontal décalé de 30mm.

3.2 Cadre ouvrant

Les cadres ouvrants sont munis d'un profilé complémentaire d'étanchéité sur la frappe intérieure.

La traverse basse est éventuellement équipée d'un rejet d'eau clippé sur des plots. Le rejet d'eau 140107 n'est pas compatible avec l'ouvrant 120026.

Dans le cas de menuiserie 2 vantaux, le battement central est réalisé :

- soit avec les battements rapportés réf. 120060, 120061 ou 120063,
- soit avec le battement rapporté réf. 110097, 120097 ou 120205 en cas d'utilisation d'ouvrants secondaires 120028, 120037, 120074 ou 120077,
- soit avec le battement intégré réf. 110017.

Les embouts 620003, 620028 et 620097 sont collés, les embouts 620001, 620002, 620004, 620060, 610029 et 620097 sont vissés et collés.

3.21 Traverse intermédiaire

Le cadre ouvrant peut recevoir une traverse assemblée par soudage ou mécaniquement selon le tableau 8.

3.22 Drainage de la feuillure à verre

En fond de feuillure trou oblong de 5 x 30 mm ou trous \varnothing 8 mm, vers la préchambre, et trou oblong de 5 x 30 mm mini vers chambre dormant / ouvrant.

Equilibrage de pression de la feuillure à verre, trous identiques au drainage placés en traverse haute.

3.23 Rejet d'eau

Dans le cas du seuil Bilcocq ALU2RT 20 mm, la traverse basse d'ouvrant est équipée obligatoirement d'un rejet d'eau (réf : JEB17-23) muni de sa brosse 22PP fixé par des vis plots tous les 400mm maxi d'entre axes et à 100mm maxi des extrémités.

3.3 Ventilation couleur

Une ventilation doit être exécutée sur la chambre extérieure pour tous les profilés couleurs horizontaux et verticaux, principaux ou complémentaires, qu'ils soient petits ou grands. Ces orifices ne doivent pas être créés dans la traverse basse.

Une mèche \varnothing 5,0 mm (mini) est suffisante. Sur une longueur de profilé, toutes les chambres périphériques seront percées de deux trous. Il est important que les perçages de ventilation ne soient pas obturés après pose du vitrage et montage complet de la fenêtre.

3.4 Renforts

Les profilés PVC sont selon le cas, renforcés par des profilés en acier galvanisés fixés par au minimum 2 vis auto foreuses.

Les meneaux et traverses intermédiaires ainsi que les traverses hautes recevant un coffre de volet roulant sont systématiquement renforcés.

Les profilés PVC filmés dont la caractéristique colorimétrique L^* est inférieure à 82 sont systématiquement renforcés.

Les traverses basses de dormant associées à des pièces d'appui fixées par simple clippage ou positionnement nécessitent l'incorporation d'un renfort métallique.

Les traverses basses de dormant associées à des pièces d'appui fixées par double clippage ne nécessitent pas l'incorporation d'un renfort métallique.

3.5 Ferrage - Verrouillage

3.51 Paumelles à fiche (ouvrant) et platine (dormant)

Lorsque les ouvrants 120021 et 120038 sont utilisés avec le renfort 229031, et lorsque l'ouvrant 120080 est renforcé avec le profilé 229021, il y a nécessité d'utiliser des fiches courtes renforcées par des platines sur ouvrants.

Le nombre de paumelles est fonction de la hauteur :

- 2 jusqu'à 750 mm,
- 3 jusqu'à 1350 mm,
- 4 jusqu'à 1950 mm,
- 5 au-delà de 1950 mm.

3.52 Crémone

La ferrure, tringles, renvois d'angles, gâches, galets sont fournis par FERCO. D'autres quincailleries peuvent être utilisées sur justifications.

3.6 Vitrage

La hauteur de feuillure des profilés ouvrants et dormants est de 20 mm (non compris la hauteur des garnitures d'étanchéité).

La pose des vitrages est effectuée en conformité avec les « Conditions générales de fabrication des menuiseries PVC faisant l'objet d'un Avis Technique ».

3.7 Assemblage mécanique

Le meneau ou la traverse est contre profilé. Une pièce en zamak ou en PVC assure la jonction avec le dormant ou l'ouvrant. La liaison mécanique est assurée par des vis traversant le profilé du cadre s'appuyant sur son renfort et se vissant dans les alvéovis de la traverse ou du meneau ou par vissage dans la feuillure des profilés.

L'étanchéité entre la pièce d'encrage et le cadre est réalisée par des joints toriques en caoutchouc ou une plaquette de silicone : les pièces 627101, 629111 et 627102 sont prévues avec joints toriques, Les pièces 627131, 629141, 627132, 627135 sont prévues avec patin semelle d'étanchéité réf 620426 en EPDM

L'étanchéité entre la pièce d'encrage et la traverse ou le meneau est réalisée par une plaquette silicone et mastic écrasé lors du montage avec finition en solin.

Il y a nécessité de renforcer les cadres au droit des assemblages.

3.8 Dimensions maximales (Baie H x L)

	Dimensions tableau (H x L en m)						
	Ouvrants						
Menuiserie	120021 120038 120026	110022 - 120020 - 120022 - 120027 - 120030 - 120034 - 120080 - 120081 - 120033 - 120032					
Française							
1 vantail	2,15 x 0,75	2,15 x 0,80					
2 vantaux	2,15 x 1,50	2,15 x 1,60					
3 vantaux (ou 2 vantaux + fixe)	2,15 x 2,20	2,15 x 2,40					
Soufflet	0,80 x 1,70	0,80 x 1,70					
Oscillo-battant	1,40 x 1,40 2,15 x 0,75	1,50 x 1,40 2,15 x 0,80					

Pour les fabrications certifiées, des dimensions supérieures à celles indiquées dans ce tableau peuvent être envisagées : elles sont alors précisées dans le certificat de qualification attribué au menuisier.

Il est nécessaire de vérifier pour chaque conception de fenêtre la conformité des performances prévues par le document NF DTU 36.5

Les dispositions relatives au renforcement et aux quincailleries sont à prévoir selon les fiches techniques de la société Aluplast.

4. Fabrication

La fabrication s'effectue en deux phases distinctes :

- extrusion des profilés PVC,
- assemblage des fenêtres à partir de ces profilés.

4.1 Extrusion des profilés PVC

Les profilés PVC sont extrudés par la Société ALUPLAST GmbH à Ettlingen (DE) ou Karlsruhe (DE), à partir d'une composition vinylique référencée :

- VESTOLIT 6013 V404 061 de la Société VESTOLIT GmbH, de coloris blanc.
- VESTOLIT 6542 V404 731 de la Société VESTOLIT GmbH, de coloris blanc,
- BENVIC ER820/1668 de la Société SOLVAY de coloris beige,
- BENVIC PEH 829/G070 de la Société SOLVAY de coloris gris,
- CZ1, CZ2 et CZ3 de la société Aluplast GmbH de coloris blanc.

Des contrôles en matière première et de l'extrusion sont effectués selon les prescriptions de la marque de qualité « NF-Profilés de fenêtres en PVC (NF 126) ».

Matières destinées à être plaxées :

Ap Ocker code CSTB 27 de coloris caramel.

Les profilés PVC de coloris caramel sont systématiquement filmés.

Des contrôles en matière première et de l'extrusion sont effectués selon les mêmes prescriptions de la marque « NF-Profilés de fenêtres en PVC (NF 126) » (hormis la DHC et taux de cendres).

4.2 Film de recouvrement

Les films de recouvrement bénéficient de la marque de qualité « Profilés PVC Revêtus – Produit de recouvrement (QB33) », des contrôles sont effectués selon les prescriptions précisées dans le référentiel de cette marque de qualité.

4.3 Plaxage des profilés

Le recouvrement est réalisé suivant les prescription de la marque de qualité « Profilés PVC Revêtus – Process de recouvrement (QB33) ».

L'ensemble des contrôles sont consignés dans un registre.

4.4 Fabrication des seuils à coupure thermique

Les seuils Bilcocq ALU2RT 20 mm sont réalisés à partir de profilés en aluminium 6060 bénéficiant du label Qualanod et de profilés PVC extrudés référence RTPVC-AS60-70 par la société bénéficiaire du droit d'usage de la marque NF132 avec le code LNE 605 à partir de matière homologuée blanche (BENVIC ER8451039AC, code CSTB: 247) ou grise (BENVIC EH842G070, code CSTB 266).

Le collage linéaire des profilés ALU2RT 20 mm est effectuée par un cordon d'adhésif Mastic hybride 760 de la société 3M déposé sur le profil PVC et sous atmosphère contrôlée (température des profilés et

sur le poste de collage supérieure ou égale à 17°C, hygrométrie comprise entre 40 et 70%).

Le clipsage des profilés est effectué mécaniquement et un contrôle visuel est effectué pour assurer la qualité de l'assemblage.

Une traçabilité de la température, de l'hygrométrie, de la date, de l'ordre de fabrication et de l'opérateur est effectuée sur une fiche de suivi.

4.5 Assemblage des fenêtres

Les fenêtres sont fabriquées par des menuisiers selon les spécifications techniques de la société Aluplast GmbH.

5. Mise en œuvre

Les fenêtres sont mises en œuvre selon les spécifications du document « Menuiserie en PVC faisant l'objet d'un Avis Technique - Conditions Générales de mise en œuvre en travaux neufs et sur dormants existants » - Cahier du CSTB 3521 de juillet 2005 pour les fenêtres couleur.

La mise en œuvre en rénovation s'effectue selon les modalités du NF DTU 36.5.

La mise en œuvre en tableau ou en applique extérieure avec isolation extérieure s'effectue selon les modalités du NF DTU 36.5 et du e-cahier CSTB 3709.

5.1 Fixations du seuil

Les fixations sont disposées au voisinage des condamnations et au moins à 150 mm des angles, sans jamais excéder 500mm d'entraxe.

Plusieurs types de fixation sont possibles en particulier :

- Sur sol fini: la fixation du seuil est réalisée par le plot de fixation référence PFS5 vissé à l'arrière du seuil par 2 vis (TYPE DIN 7982 TF de 3x20) et au sol avec 1 vis (TF type TB 7.5 x 60 avec pré perçage de Ø 6). Les pré-percements des plots de fixation seront réalisés en usine.
- Sur rejingot : la fixation est réalisée par une cornière filante fixée au seuil ALU2RT 20 mm par des vis auto-perceuse TF 4.2x13 et sur la maçonnerie par des vis type VAC/32-D13 T30 6x40 avec chevilles plastiques 8x40.

5.2 Système d'étanchéité

Les étanchéités sont du type :

- mousse imprégnée de classe 1 à l'exclusion des produits bitumeux (norme NF P 85-570 et NF P 85-571),
- ou de type mastic élastomère (25 E) ou plastique (12.5 P) sur fond de joint (selon la classification de la NF EN ISO 11600).

Dans les deux cas, le calfeutrement doit être disposé et dimensionné en fonction de la dimension du joint et de l'exposition de la fenêtre.

Dans tous les cas, il conviendra de s'assurer de la compatibilité du produit employé avec la matière du dormant.

Pour les mastics élastomères ou plastiques, il conviendra également de s'assurer de l'adhésivité / cohésion (avec ou sans primaire) sur les profilés PVC et les différents matériaux constituants l'ouvrage.

Pour les mastics élastiques selon les normes NF EN ISO 10590 et NF P 85-527. Pour les mastics plastiques selon les normes NF EN ISO 10591 et NF P 85-528.

Les produits ayant fait l'objet d'essais satisfaisants de compatibilité et d'adhésivité - cohésion NF P 85-504 ou NF EN ISO 8339, sur les profilés de ce système sont :

- SILGLAZE, de Général Electric,
- PERENNATOR V23-6N de Dow Corning Auxiglass.

Les produits ayant fait l'objet d'essais satisfaisants de compatibilité et d'adhésivité - cohésion NF P 85-504 ou NF EN ISO 8339, sur les profilés revêtus de ce système sont ceux cités dans les certificats de la marque de qualité « Profilés PVC Revêtus – Produit de recouvrement (QB33) » des revêtements utilisés.

5.3 Nettoyage - Entretien

On peut utiliser dans les cas courants de l'eau avec un détergent suivi d'un rinçage.

Pour des tâches plus importantes, on peut utiliser des produits spéciaux ne contenant pas de solvant pour PVC.

Si utilisation de produits ou détergents, un essai sur une petite surface et de préférence non visible est à effectuer.

B. Résultats expérimentaux

- a) Résultats communiqués par le fournisseur de la matière
 - Caractéristiques.
 - Essai de vieillissement naturel et artificiel.

- b) Essais effectués par le CSTB
 - Caractéristiques A*E*V*:
 - Menuiserie à 2 vantaux (H x L) =2,15 x 1,60 m ouvrants 120020 et 120077 (RE CSTB n° BV05-169),
 - Menuiserie à 2 vantaux (H x L) =1,70 x 1,40 m ouvrants 120021 et 120071 (RE CSTB n° BV05-170),
 - Menuiserie à 2 vantaux (H x L) =1,70 x 1,48 m ouvrants 120038 et 120037 (RE CSTB n° BV10-1097).
 - Essais AEV et endurance sur assemblage mécanique sur meneau et traverse française 2 vantaux + un fixe, H x L = 2150 x 2400 (RE CSTB n° BV98-052).
 - Casse d'angle et étanchéité d'assemblage mécanique (RE CSTB n° BV98-008).
 - Gradient de température, française 2 vantaux, H x L = 2250 x 1600, joints TPE sur l'ouvrant - ouvrant 120022 (RE CSTB n° BV98-059).
 - Gradient de température, française 2 vantaux, H x L = 2250 x 1600, battement 120061, joint Marvylex 500 (RE CSTB n° BV02-017).
 - Essais A*E*V* et efforts de manœuvre sur menuiserie à 2 vantaux + fixe (H × L) = 2,18 × 2,47 m ouvrant réf. 120038 battement 120097 dormant réf. 120057 (RE CSTB n° BV11-826).
 - Essais de perméabilité à l'air mécaniques et d'endurance sur menuiserie à 1 vantail oscillo-battante (H x L) = 1,48 x 1,47 m ouvrant réf. 120034 dormant réf. 120057 (RE CSTB n° BV11-827).
 - Essais sous gradient de température avec mesure de perméabilité à l'air, des déformations sur menuiserie à 2 vantaux (H x L) = 2,25 x 1,60 m avec film Hornschuch (RE CSTB n° BV12-768).
 - Identification de la matière de couleur caramel, point Vicat masse volumique colorimétrie résistance au choc traction module d'élasticité en flexion aptitude à la soudure (RE CSTB n° BV12-944).
 - Profilés en PVC caramel plaxé avec film Hornschuch: essais de choc à froid - aspect après conditionnement à 70 °C - pelage aspect après vieillissement thermique (RE CSTB n° BV12-945).
 - Profilés en PVC blanc plaxé avec film Hornschuch : essais de choc à froid - aspect après conditionnement à 70 °C - pelage - aspect après vieillissement thermique (RE CSTB n° BV12-946).
 - Essais AEV et endurance sur assemblage mécanique sur meneau sur fenêtre ouvrant à la française 2 vantaux + un fixe, H x L = 2150 x 2400 avec seuil ALU2 RT (RE CSTB n° BV16-0911).
 - Essais AE sur fenêtre ouvrant à la française 2 vantaux, H x L = 2150 x 1600 avec seuil ALU2 RT+ALU2 CA (RE CSTB n° BV16-0910).
 - Essais d'étanchéité d'angle des assemblages mécanique avec seuil ALU2 RT (RE CSTB n°BV16-0400).
 - Essais d'étanchéité du seuil ALU2 RT après ensoleillement (RE CSTB n°BV16-0912).
 - Essais de chocs sur profilé de seuil ALU2 RT (RE CSTB n°BV16-0464).
 - Essais de retrait sur rupteur de seuil ALU2 RT (RE CSTB n°BV16-0463).
 - Caractéristiques A*E*V* sur menuiserie à 2 vantaux H x L = 1,56 x 2,18 m - ouvrants 120x26 et 120x86 avec renforts 229055 (RE CSTB n° BV18-1653).
 - Gradient de température, française 2 vantaux, H x L = $2,25 \times 1,60$ m, joint de frappe TPE 29062 ouvrant 120x32 et 120x82 (RE CSTB n° BV18-1654).

C. Références

C1. Données Environnementales (1)

Le procédé Ideal 2000 ne fait pas l'objet d'une Déclaration Environnementale (DE). Il ne peut donc revendiquer aucune performance environnementale particulière.

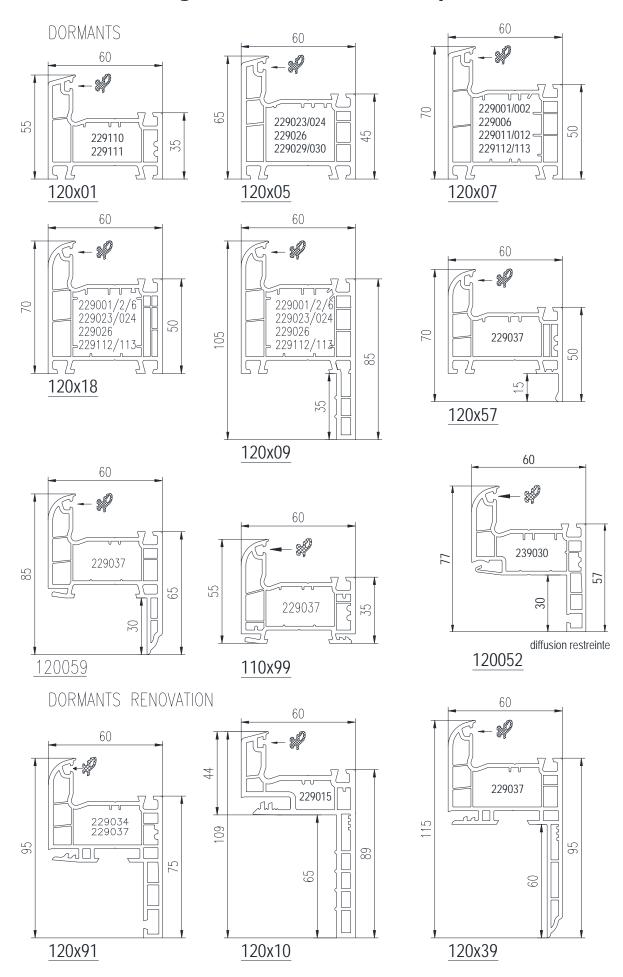
Les données issues des DE ont notamment pour objet de servir au calcul des impacts environnementaux des ouvrages dans lesquels les produits (ou procédés) visés sont susceptibles d'être intégrés.

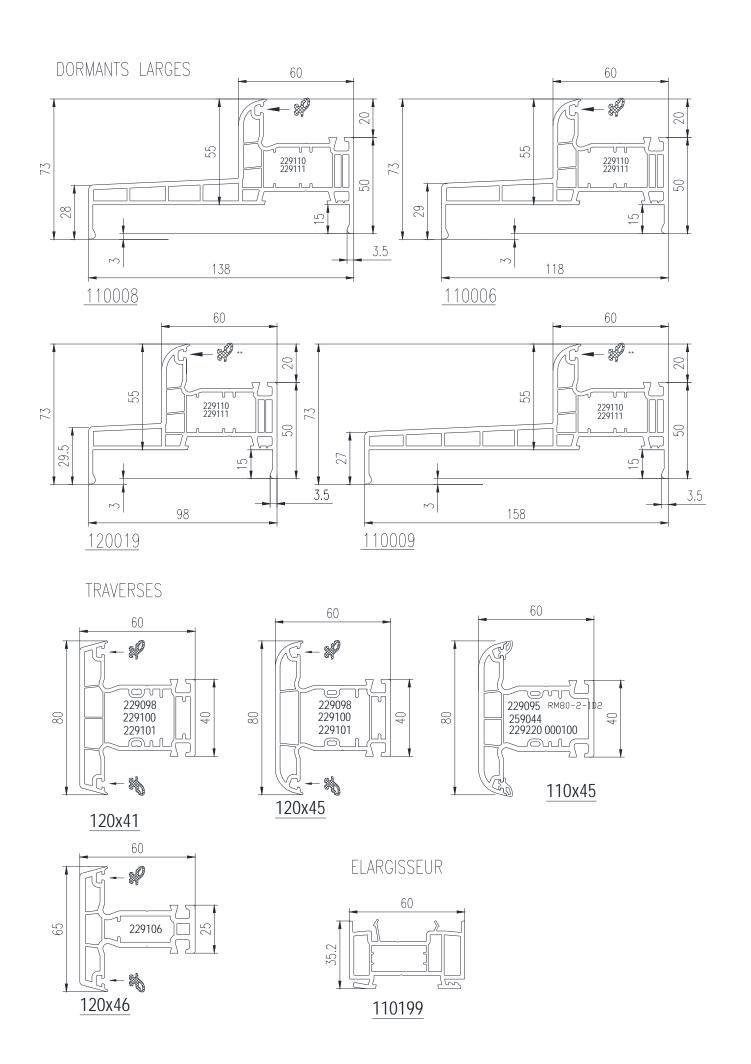
C2. Références de chantier

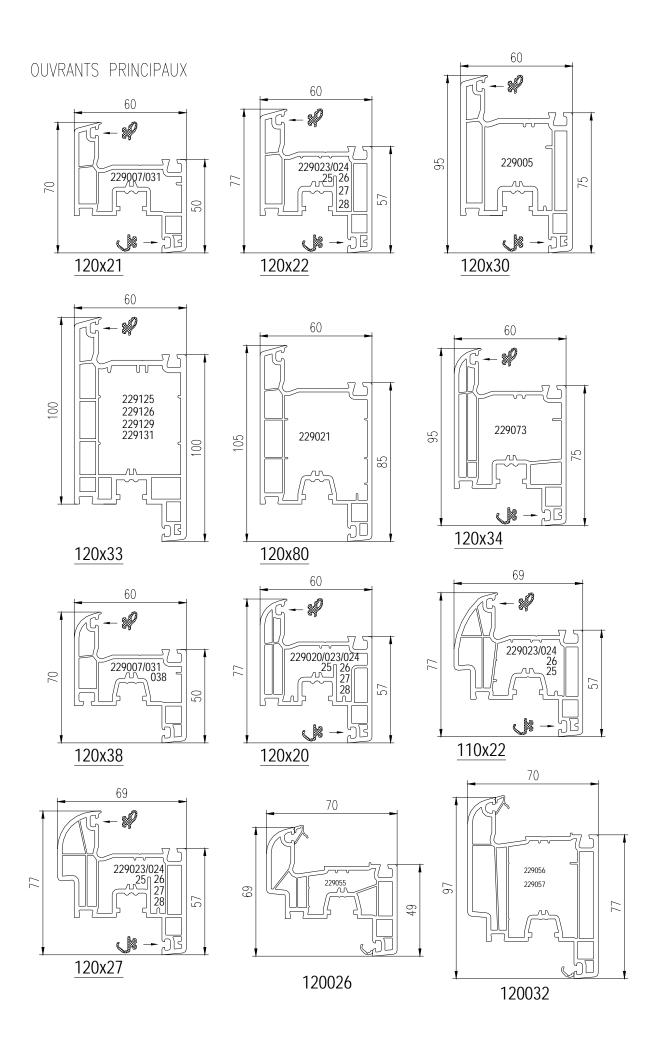
De nombreuses réalisations.

⁽¹⁾ Non examiné par le Groupe Spécialisé dans le cadre de cet AVIS.

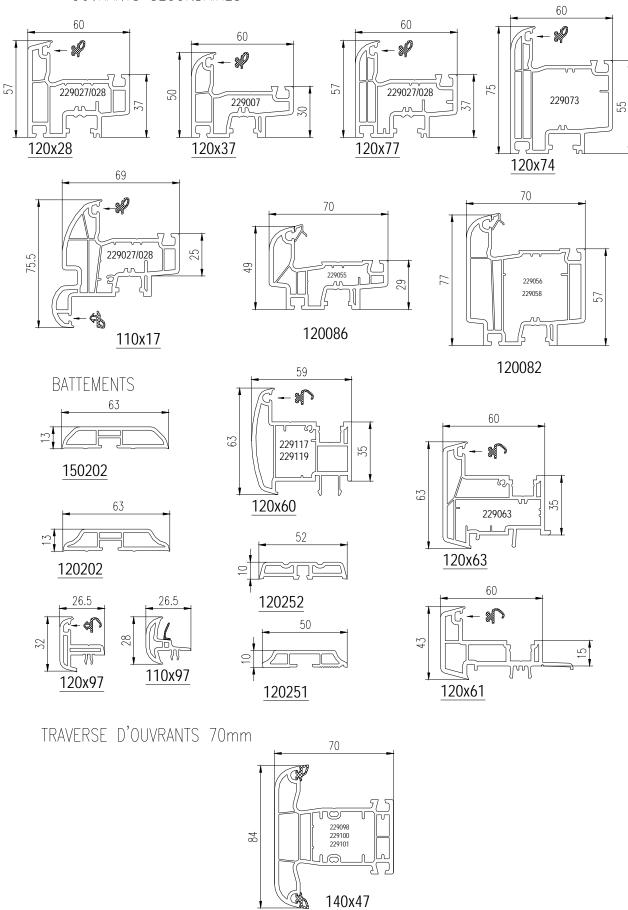
Figures du Dossier Technique

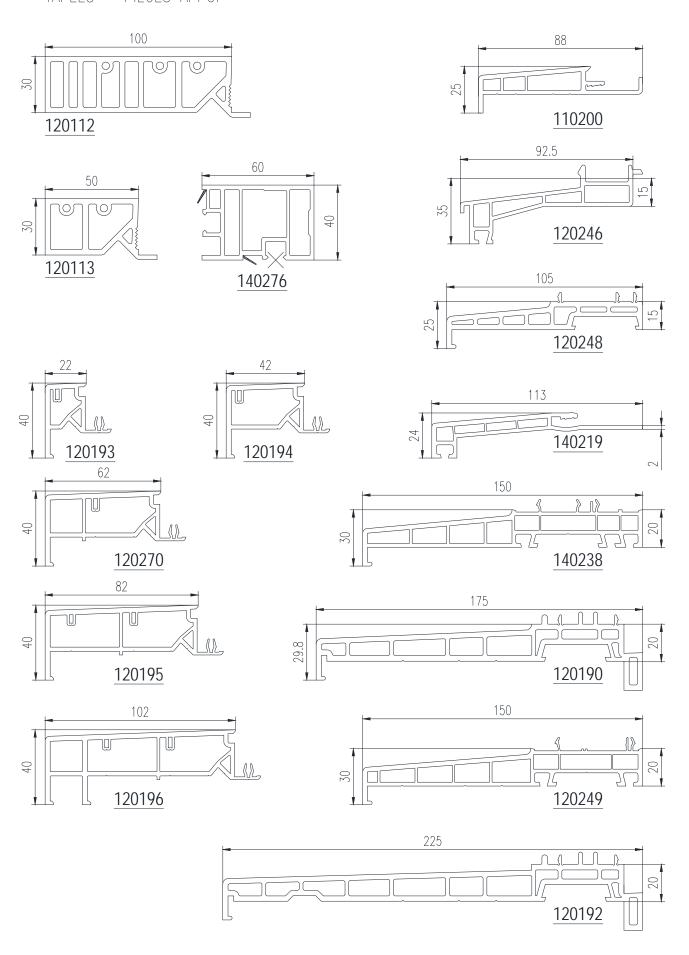




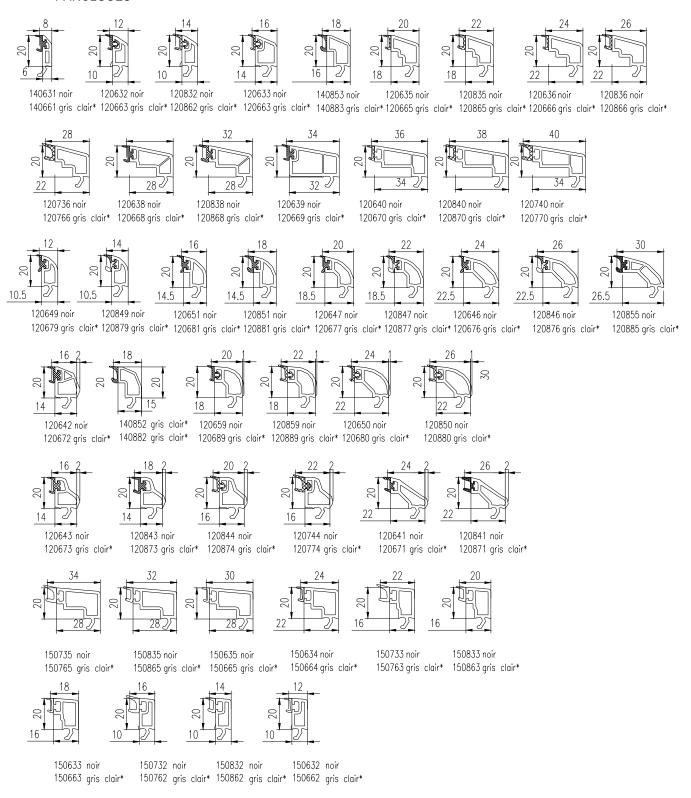


OUVRANTS SECONDAIRES

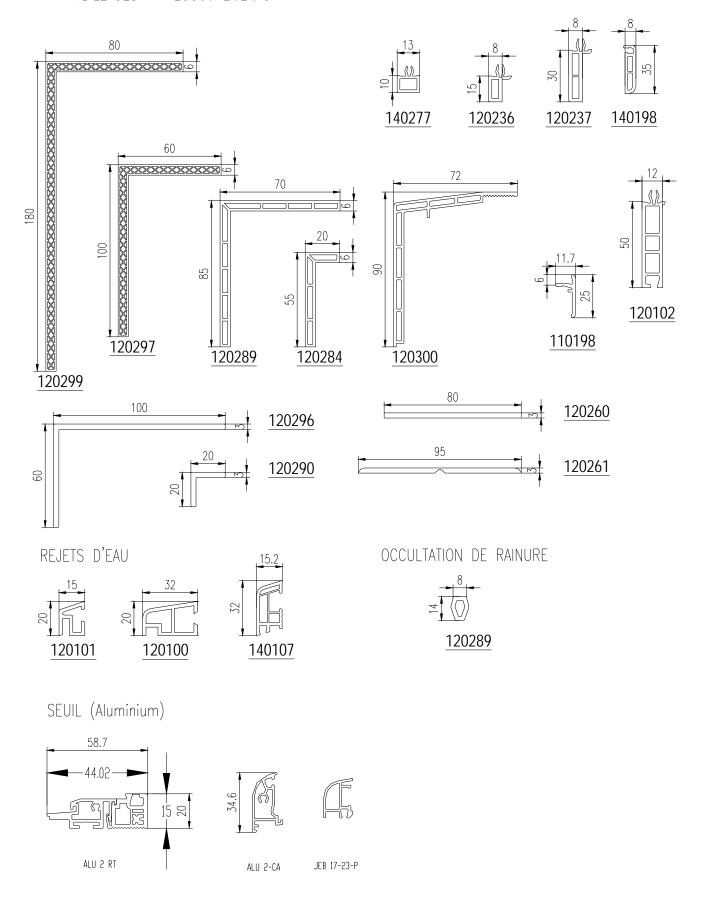




PARCLOSES



HABILLAGES - RECOUVREMENTS



PROFILÉS DE RENFORT ACIER

30 pour 120007/009 120018 229001 220027/028/077 1.6 0.5 2.1 1.3 2.0mm 229002		
	1.5mm	229027
30	2.0mm	229027 229028
pour 120030 120005 2.4 1.6	1.25mm	229 029 229 030
pour	2.011111	229 030
120037/038/021 43.5 41.5 120038/021		
2.6 0.4 2.0mm 229007 4.2 0.8	2.0mm	229031
pour 34.5 120010 2001/091		
18.5 0.9 0.2 1.5mm 229015 1.7 0.2	1.5mm	229034
pour 43.5 120020/077 18.5 3.7 0.7 2.0mm 229020 2.5 0.7	1.5mm	220027
40 pour 120080 225020 23.0.7	1.5111111	229037
9.6 8.5 2.0mm 229021 2.7 0.7	1.5mm	229038
35 pour 120005/009 120018 120020/022 120027 110022 2.3 0.8 1.5mm 229 025 229 026 0000097 12002 1.4 0.2	1.2mm	229047
pour 120005/022 120027 110022 2.9 11 15mm 229 024		
2.9 1.1 1.5mm 229 024 3.8 1.5 2.0mm 229 026 4.3 0.2	2.0mm	229063

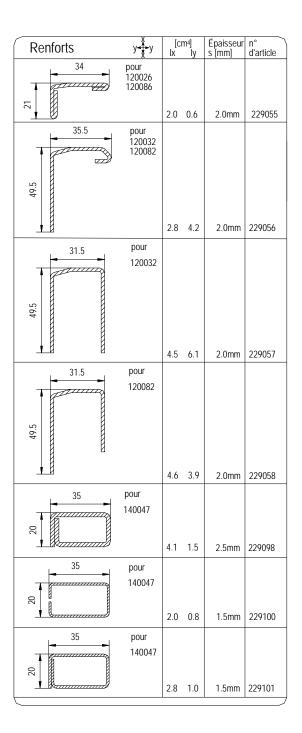
PROFILÉS DE RENFORT ACIER

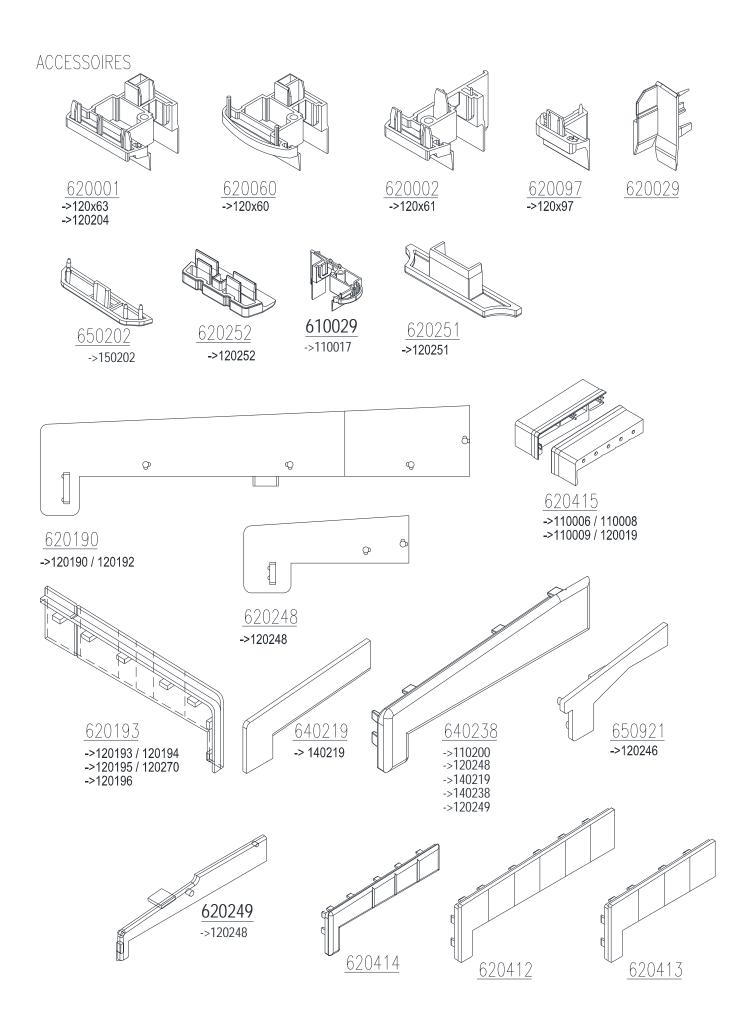
Renforts	y - ↓y	[cr	m4] I ly	Épaisseur s [mm]	n° d'article)	Renforts	y √ y	[CI	m4] ly	Épaisseur s [mm]	n° d'article
43.5		5.1	4.1	2.0mm	229073		20	pour 120060	0.8	1.2	2.0mm	229117
43	pour 110045	6.9	1.7	3.0mm	229095		29.8	pour 120007/009 120018	2.1	2.2	1.5mm	229 121
35	pour 120041/045	4.0	1.4	2.5mm	229098		40	pour 120033				
35	pour 120041/045						•	pour	8.5 8.5	12.0 12.0	2.0mm 2.0mm	229125 229129
35	pour 120041/045	1.9	0.8	1.25mm	229100	-	40	120033				
25	pour 120046	2.8	1.0	1.5mm	229101		35	pour 120021		17.0 17.0	3.0mm 3.0mm	229126 229131
<u> </u>	pour	0.8	0.2	2.0mm	229 107		72	pour	1,7	0.6	2.0mm	229 210
35	110006/008/009 120001/019	1.8 2.3	0.5	1.5mm	229 110		35	120021	0,6	0.1	0.8mm	229 211
30	pour 120007/09 120018	2.3	0.6	2.0mm	229 111			pour 120005 120022/027	7			
1 &mmm		1.5 2.7	1.5 2.7	1.0mm 2.0mm	229 112 229 113		W K	ł	5.1	2.0	3.0mm	249 026

PROFILÉS DE RENFORT ACIER

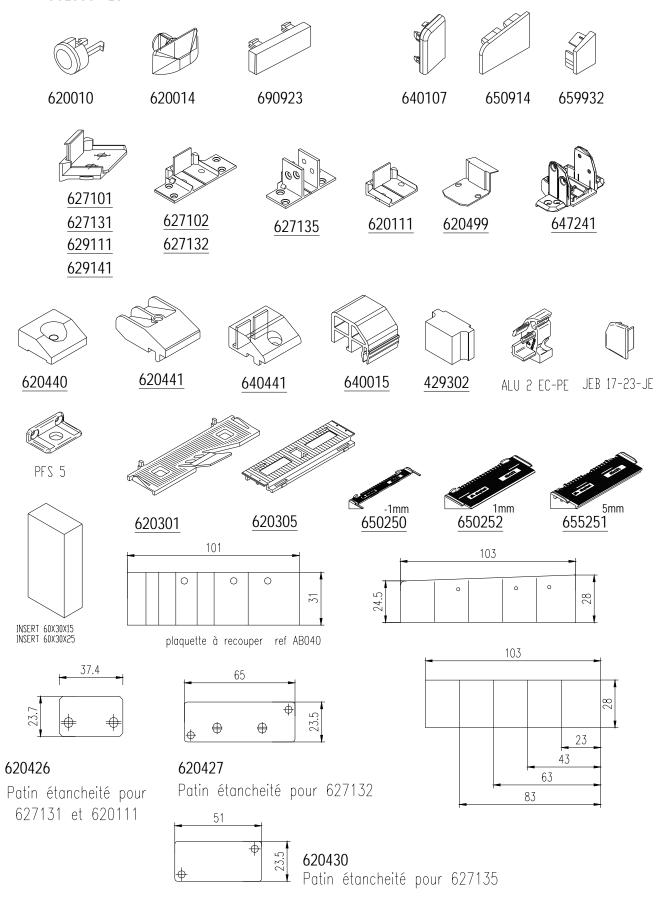
Renforts	y ∢ y	[CI	n4] ly	Épaisseur s [mm]	n° d'article
pot	ır 0046				
22	JU40				
		0.5	0.2	2.0mm	259006
40 110	ır 0045				
		3.8 5.6	1.1 1.6	1.5mm 2.5mm	259043 259044
40 110	ır 0045				200022
15,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,		4.2	1.4	2.0mm	290922- 0000100

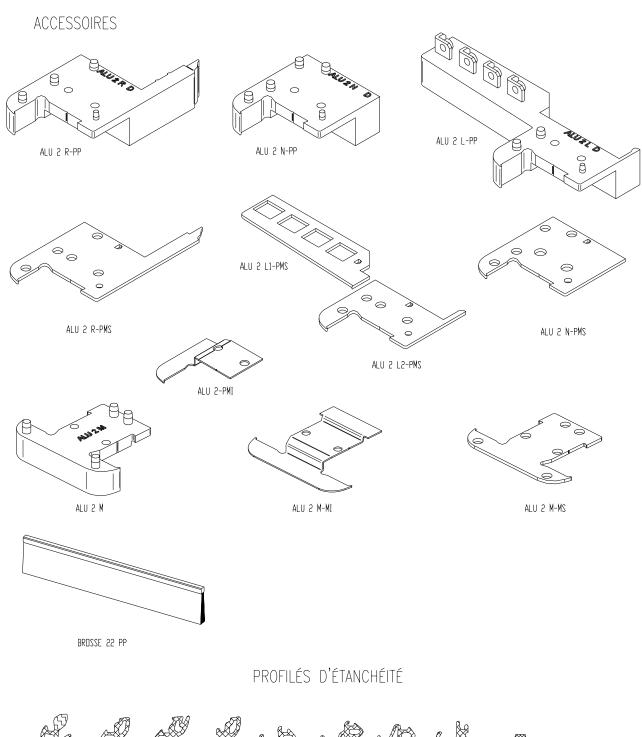
Renforts	y ∛ y	[cr	n] ' ly	Épaisseur s [mm]	n° d'article
40	pour 110045				
		5.77	1.71	2.5mm	M80-25-ID2
40	pour 110045				
		4.4	1.43	2mm	M80-2-ID2
30	pour 120052	1.16	0.18	1.5mm	RDR-15
30	pour 120052	1.7	0.5	2.0mm	RDR-2
30	pour 120052				
		1.5	0.5	1.25mm	239030

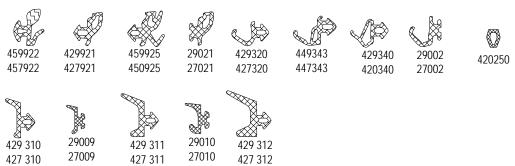


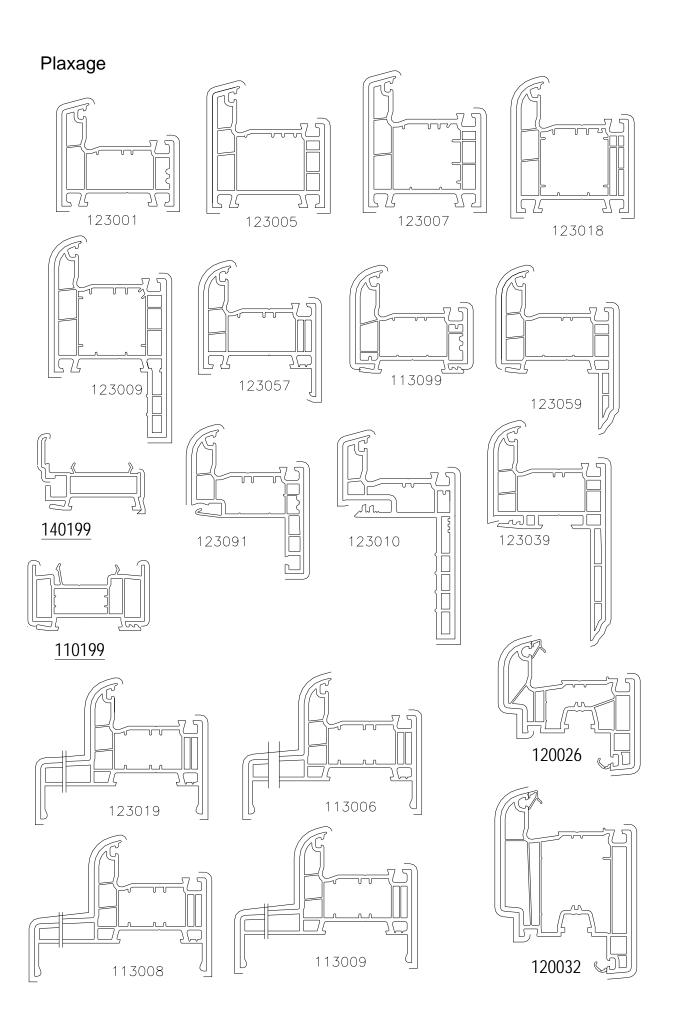


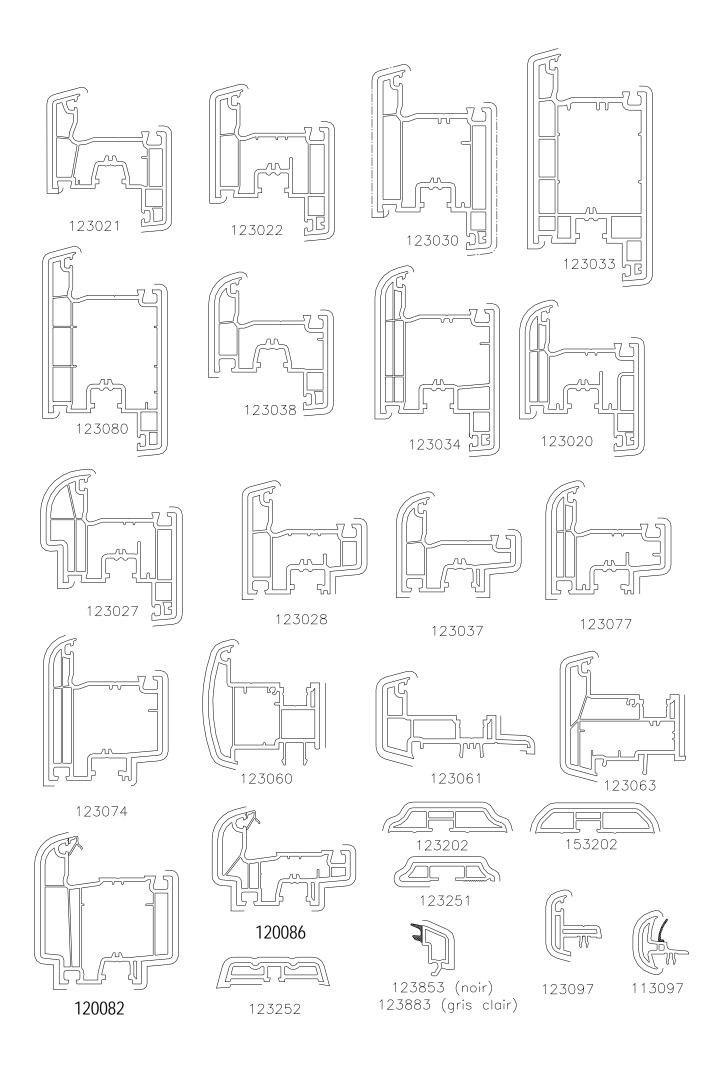
ACCESSOIRES

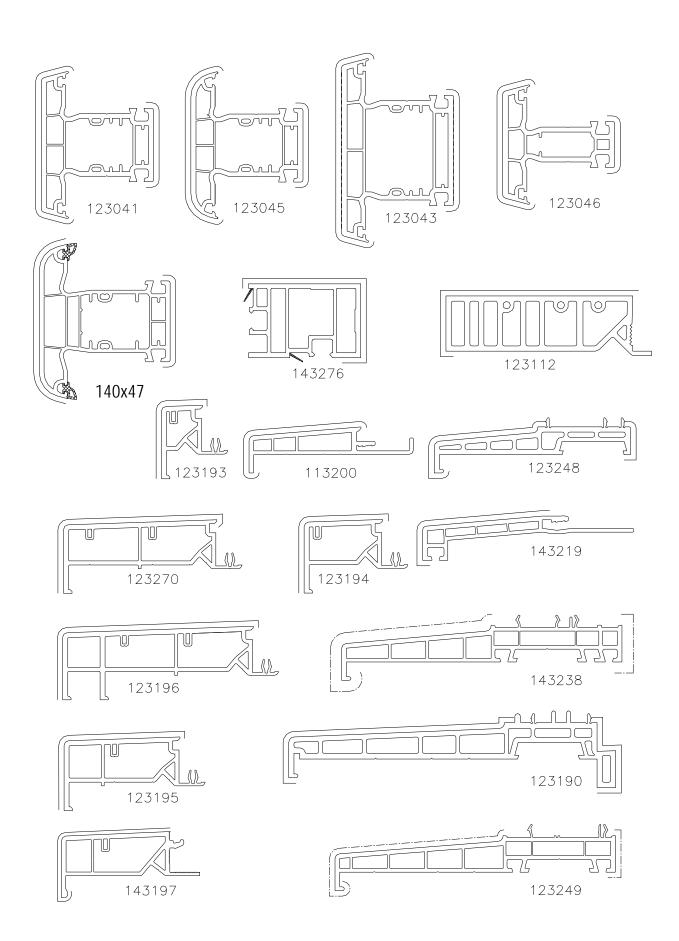


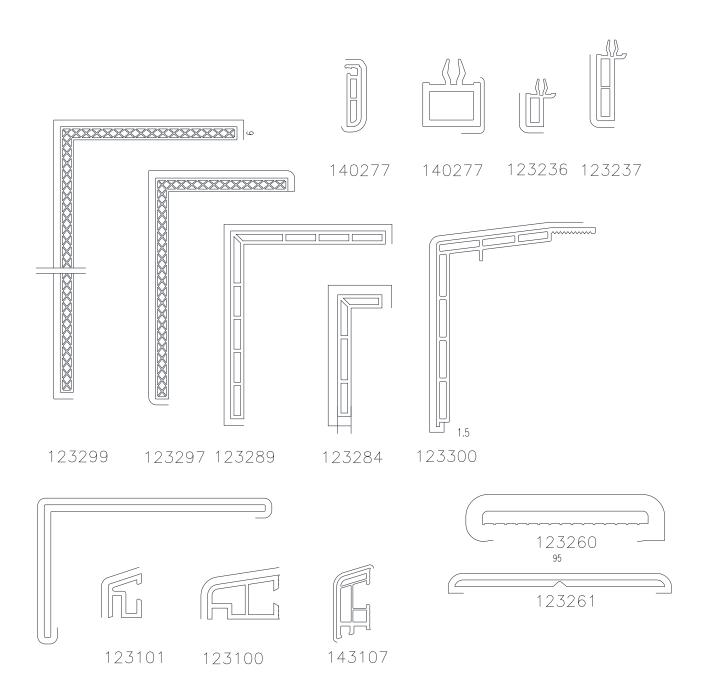




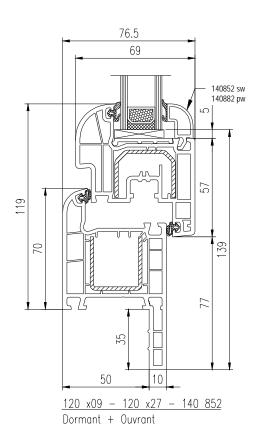


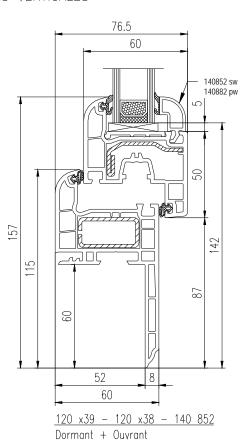


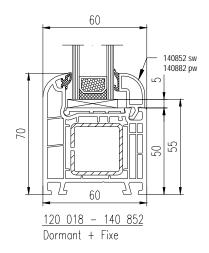


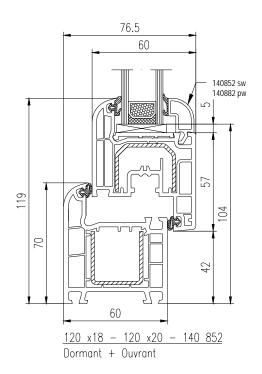


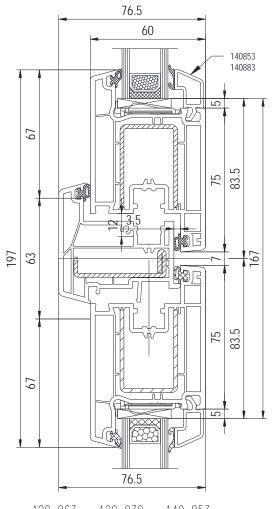
COUPES VERTICALES



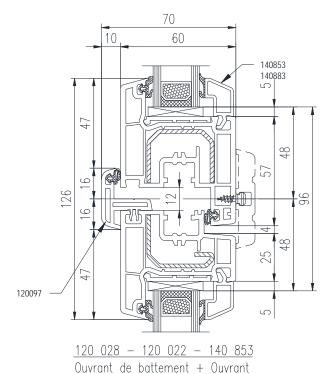






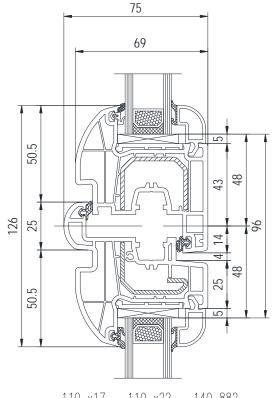


<u>120 063 - 120 030 - 140 853</u> Battement + Ouvrant

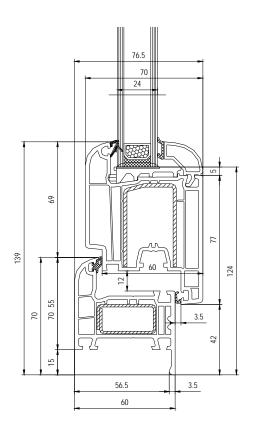


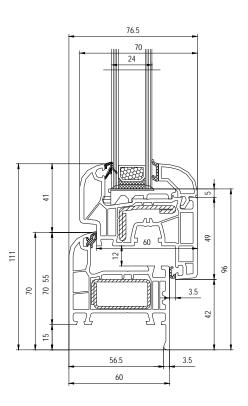
75.5 60 140853 140883 2 2 2 2 2 3 3 4 3 3

<u>120 060 - 120 020 - 120 833</u> Battement + Ouvrant

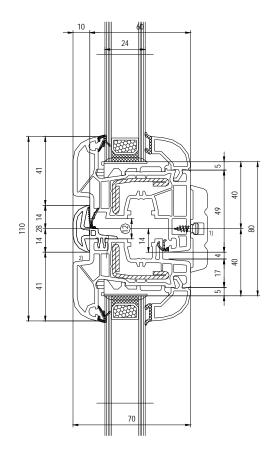


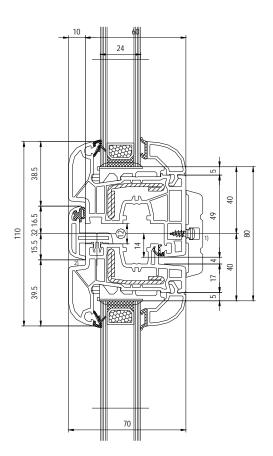
<u>110 x17 - 110 x22 - 140 882</u> Ouvrant de battement + Ouvrant

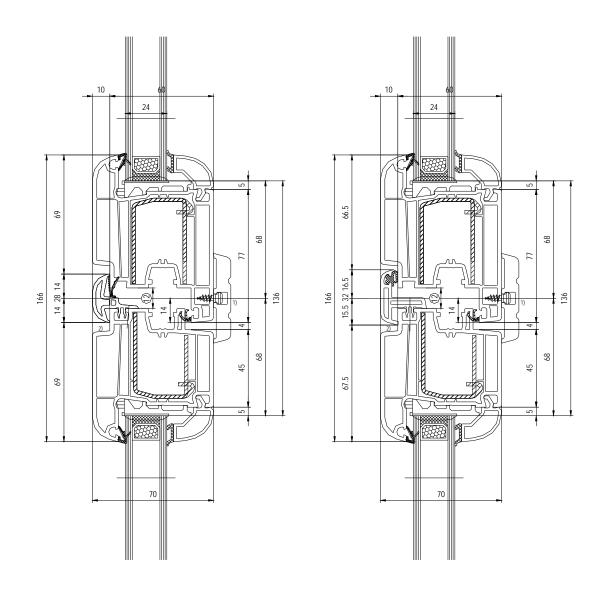


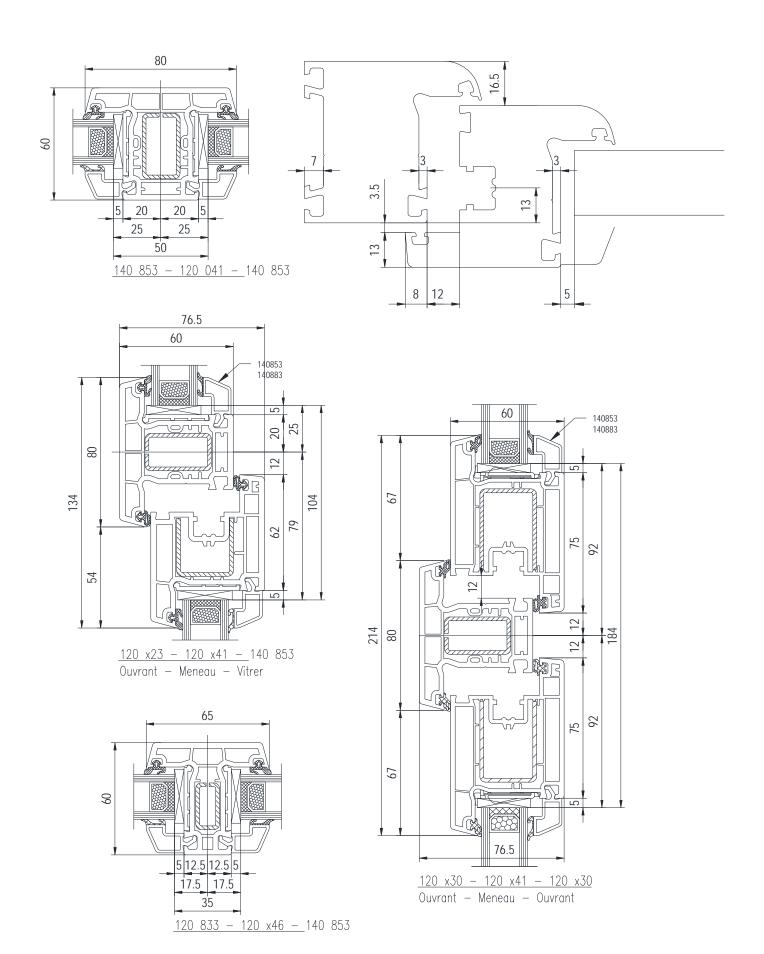


MASSES CENTRALES AVEC BATTUES



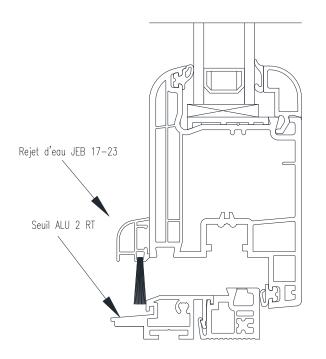


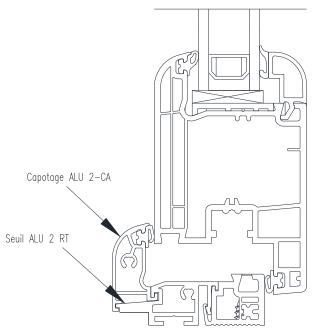


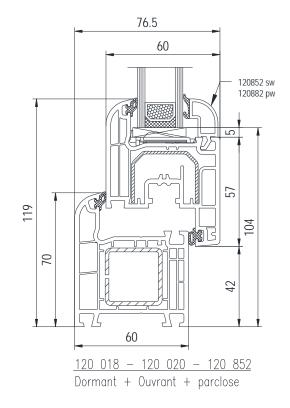


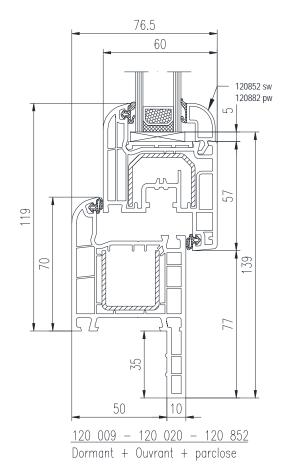
Seuil BILCOCQ ALU 2 RT 20 mm

Seuil BILCOCQ ALU 2 RT 40 mm

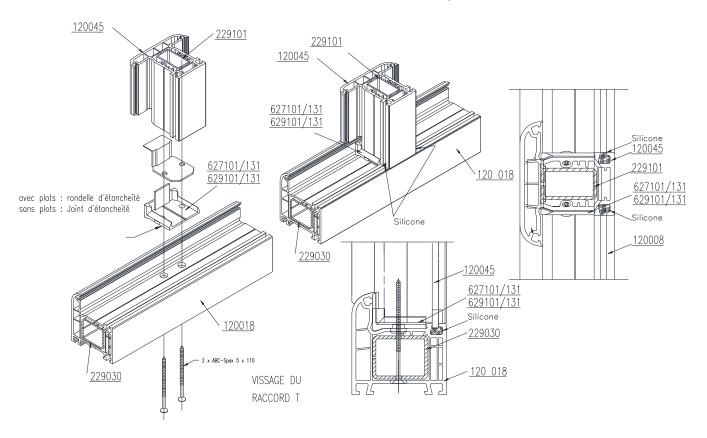


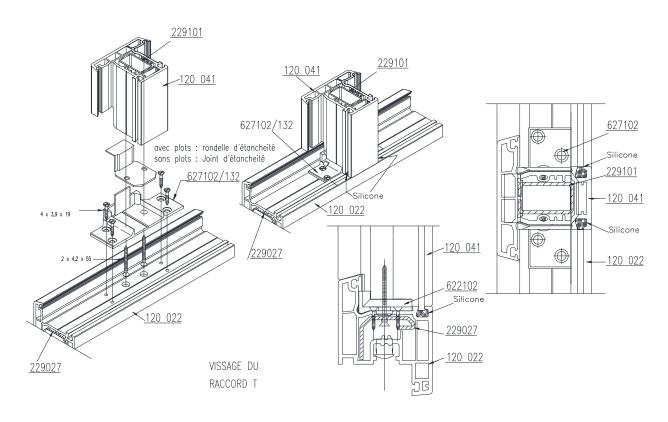




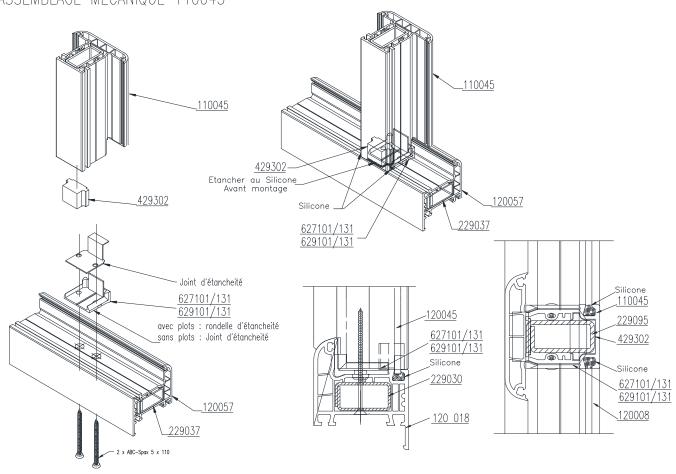


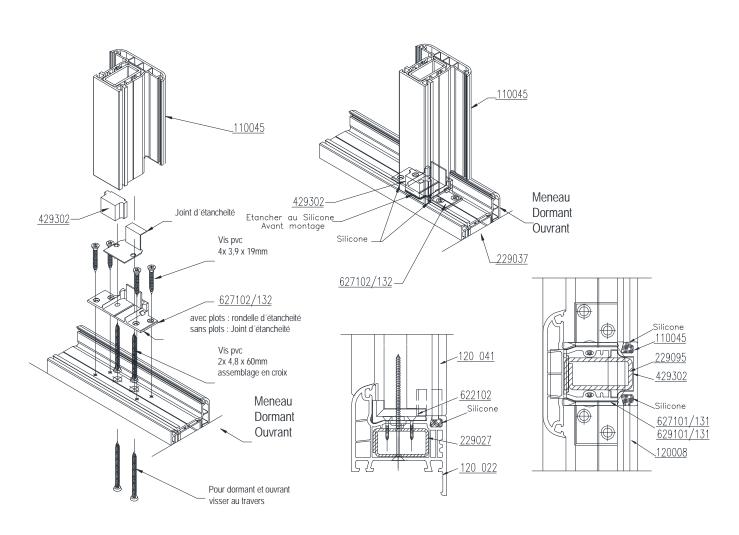
ASSEMBLAGE MÉCANIQUE



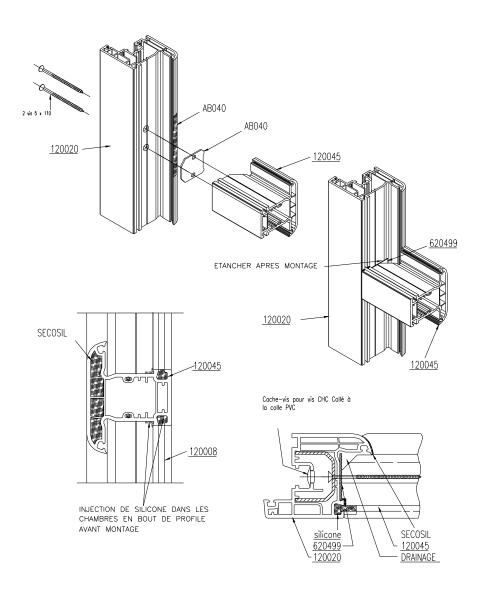


ASSEMBLAGE MÉCANIQUE 110045

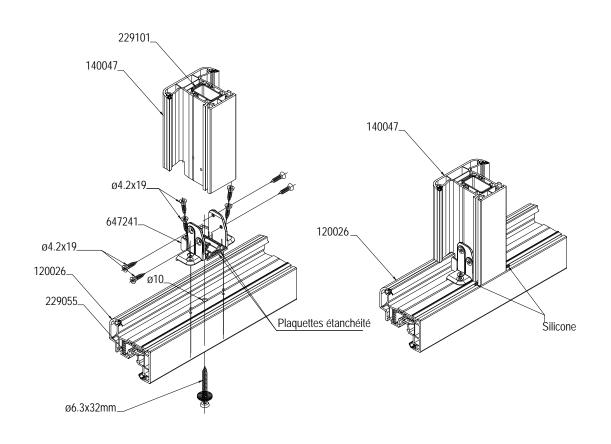


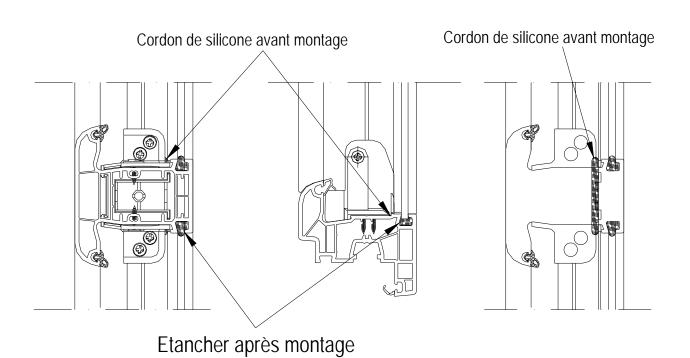


MONTAGE MÉCANIQUE TRAVERSE OUVRANT SANS RENFORT

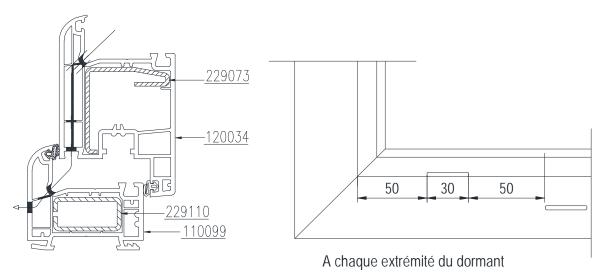


ASSEMBLAGE MÉCANIQUE OUVRANT/TRAVERSE 70mm

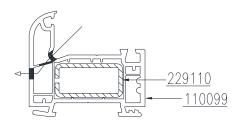


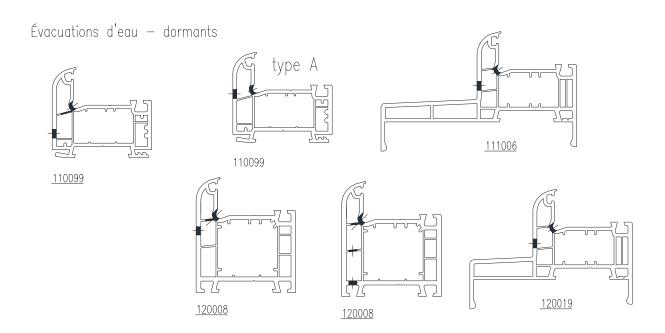


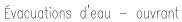
DRAINAGES

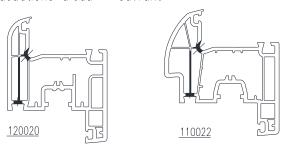


Cas des parties fixes

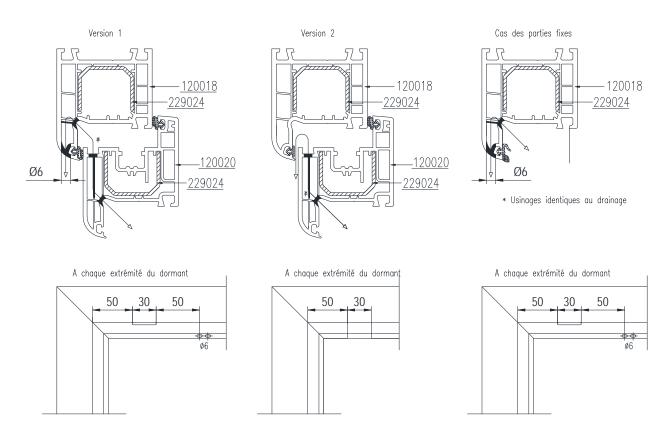


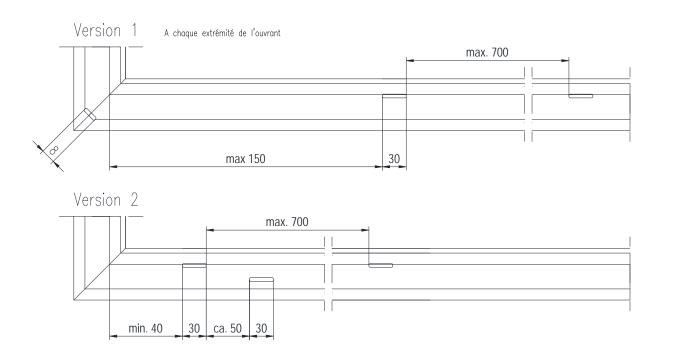


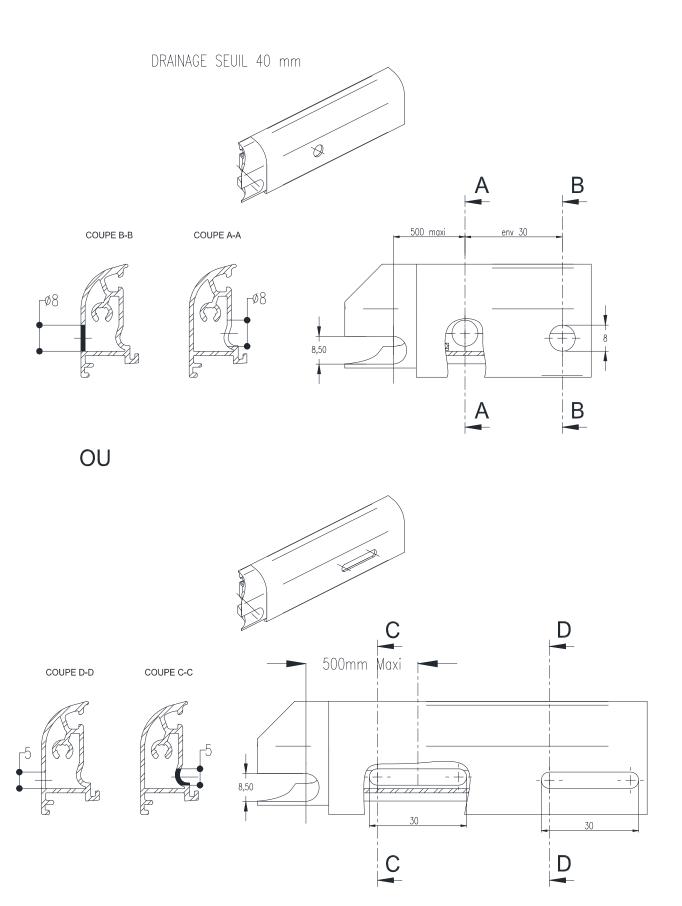




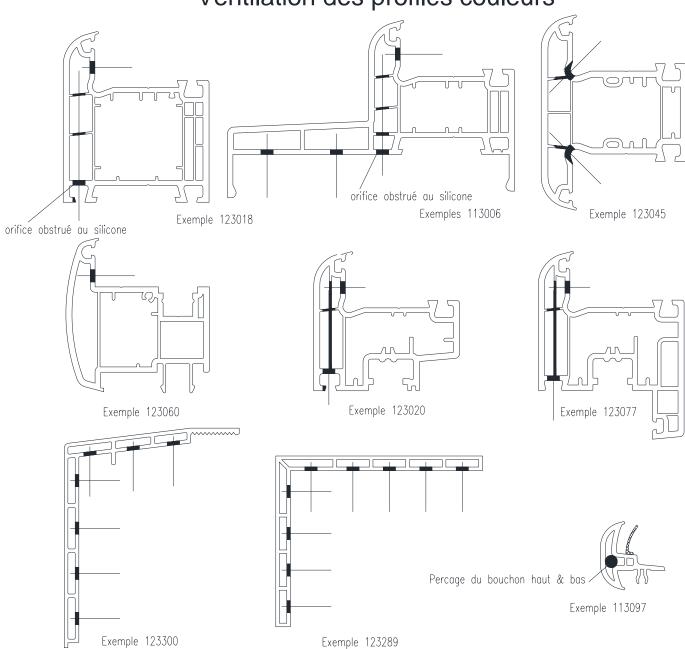
ÉQUILIBRAGE DE PRESSIONS

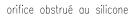


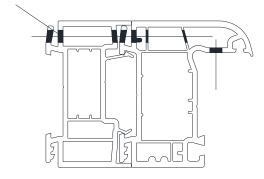




Ventilation des profilés couleurs

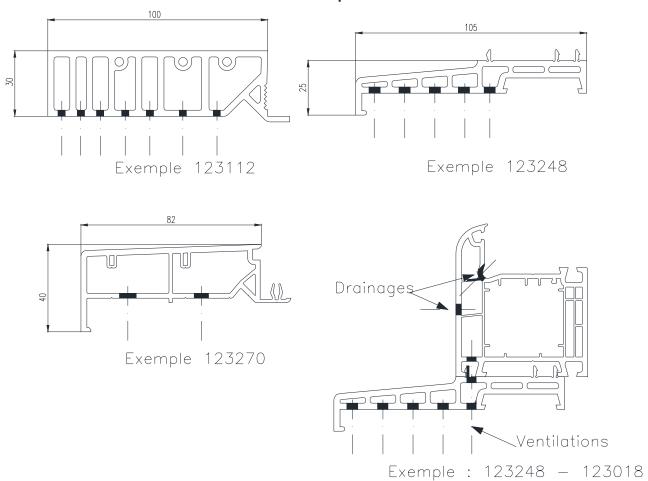




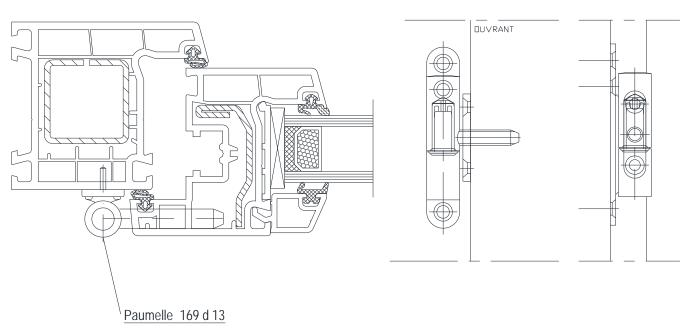


Exemple élargisseur 113199 - dormant 113099

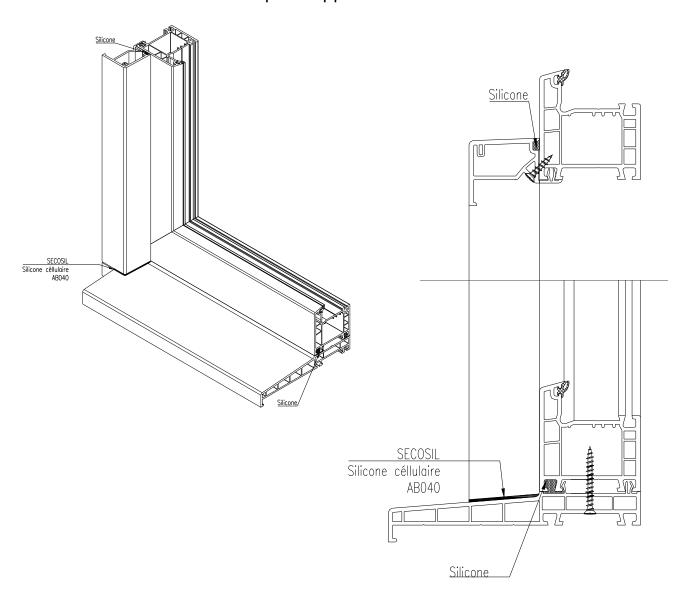
Ventilation des profilés couleurs - suite







liaison tapées appuis

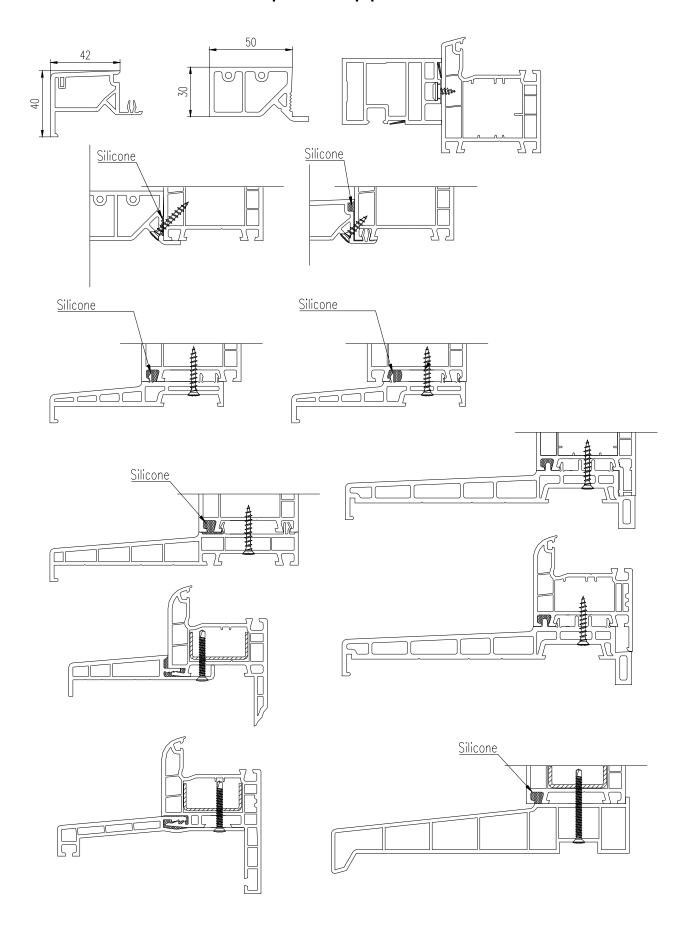


liaison elargisseur

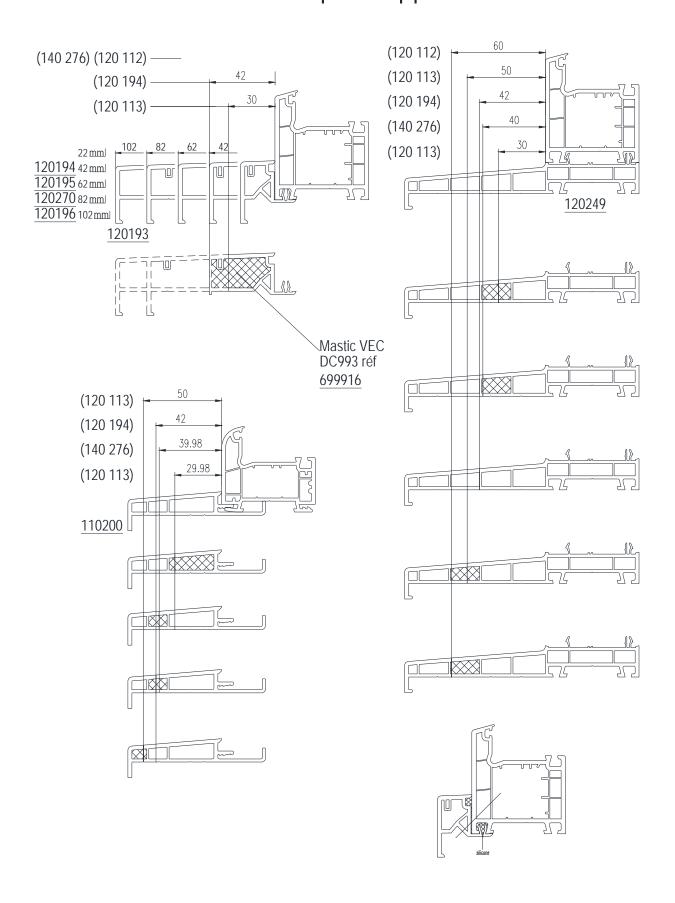


Bouchon d'obturation de la chambre extérieure en PVC cellulaire Manufacturé par l'assembleur et étanché au silicone

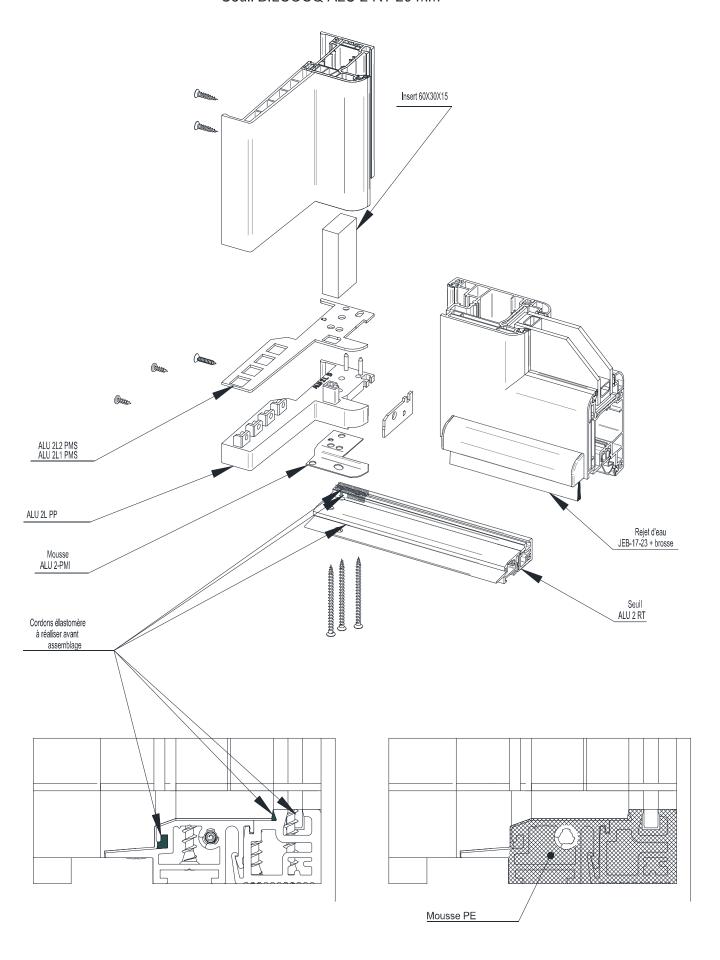
liaison tapées appuis

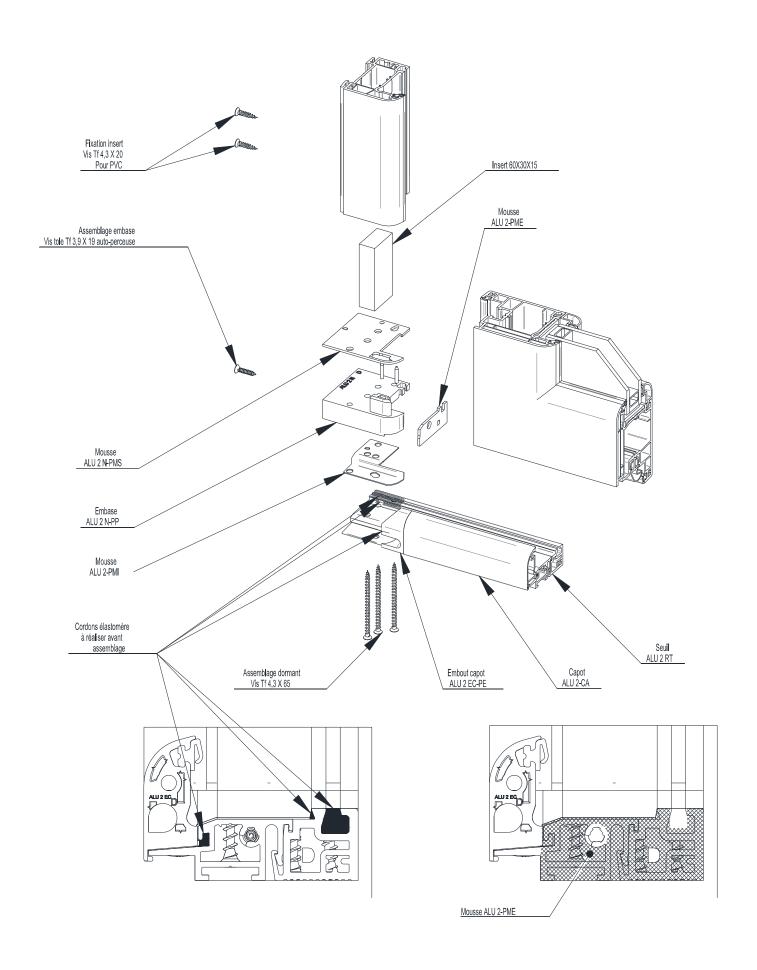


liaison tapées appuis

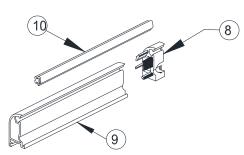


Seuil BILCOCQ ALU 2 RT 20 mm

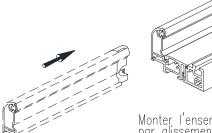


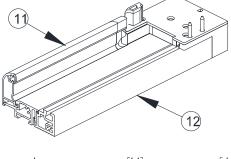


Seuil de 40 mm



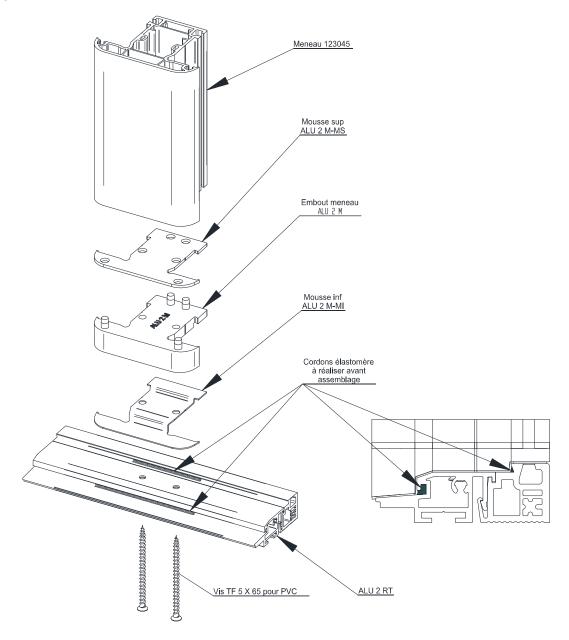
Coller les embouts du capot droit et gauche ALU 2 EC [8] sur le capot ALU 2 CA [9]. Puis placer le joint de frappe dormant [10] en l'ajustant aux extrémités.





Monter l'ensemble capot [11] sur le seuil [12] par glissement latéral.

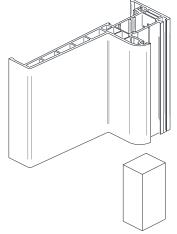
Montage meneau 120045



montage seuil ALU2 RT

PHASE 1

Mise en place de l'insert légèrement en retrait par rapport au bas du dormant et fixation par



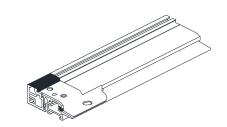
Ref : dormants / meneau	Inserts
120x18	60 x 30 x 25
120x39 - 120x59 - 120x91 110x09 - 110x08 - 110x06 120x19 - 120x57 - 110x99 120x52	60 x 30 x 15
120x45	60 x 20 x 30



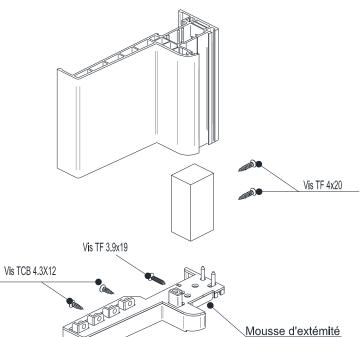
PHASE 2 Pose du mastic d'étanchéité

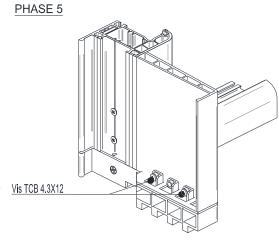


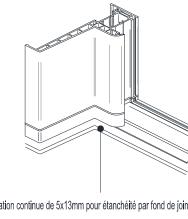
PHASE 4 Assemblage à l'aide de 3 vis 4.3x65 + 1 vis 5x60



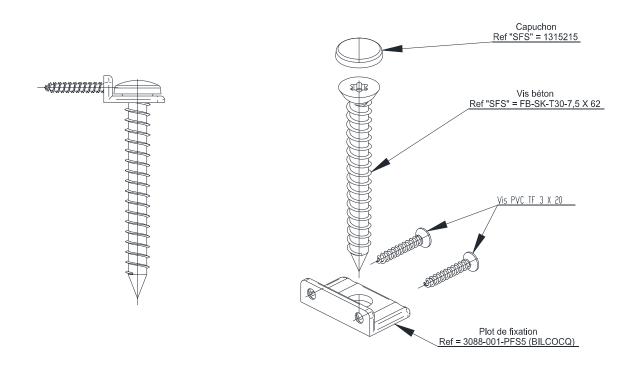
PHASE 3 Appliquer la mousse adhésive



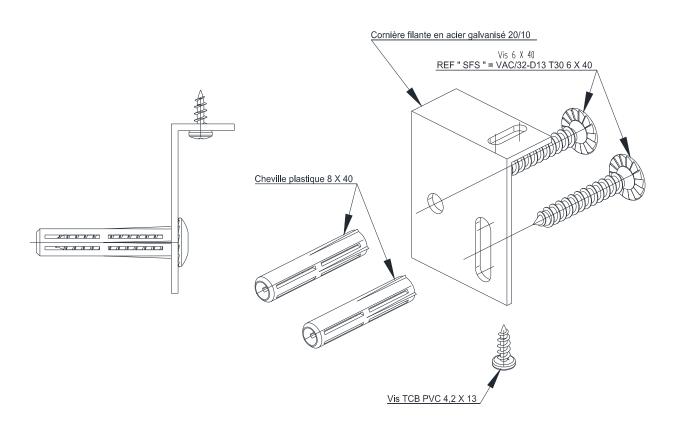




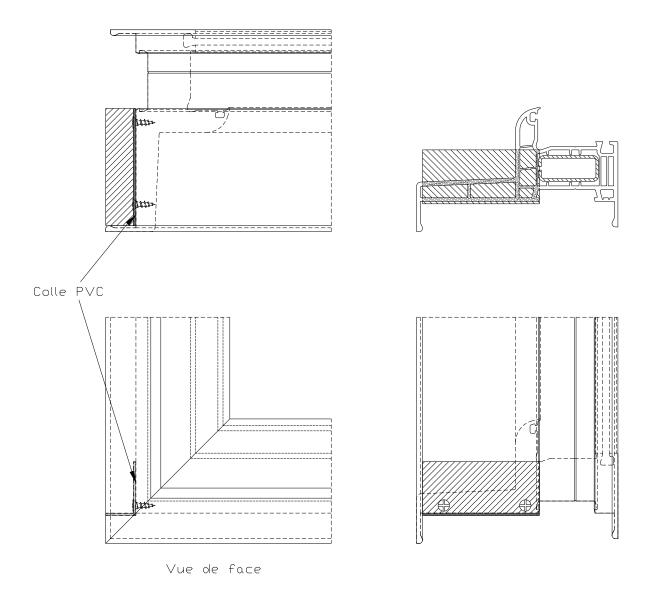
Réservation continue de 5x13mm pour étanchéité par fond de joint + mastic

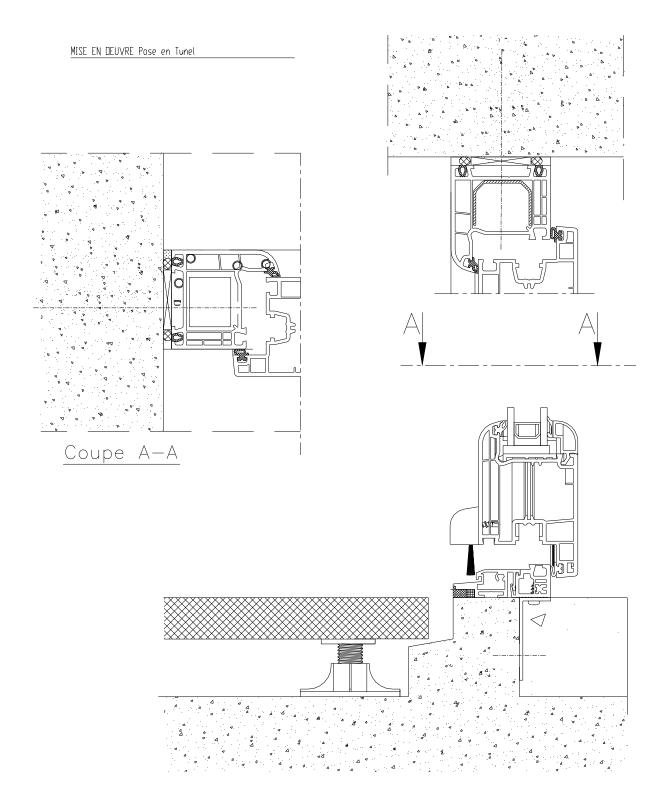


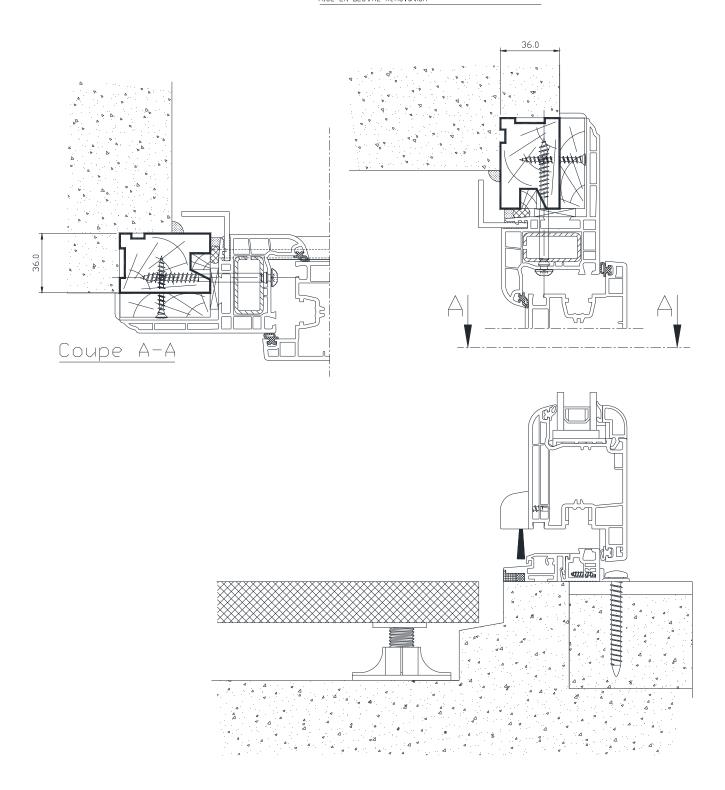
FIXATION PAR EQUERRE FILANTE

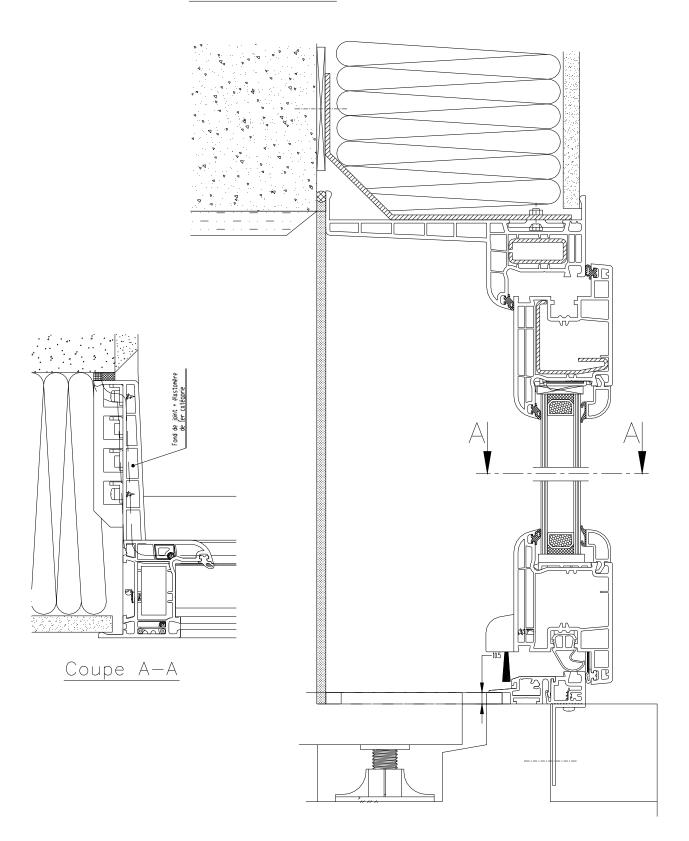


Détail de mise en oeuvre d'une cornière de prolongation d'étanchéité pour pose en applique avec rejingot déporté



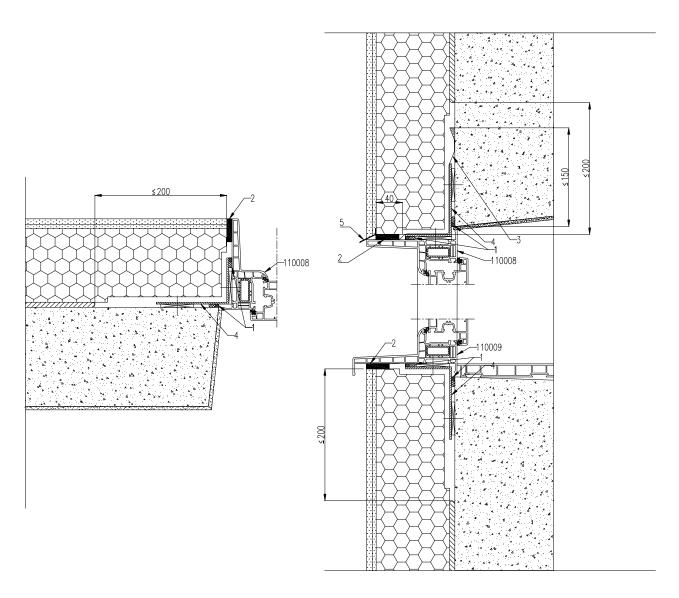






POSE COTE EXTERIEUR AVEC PRECADRE

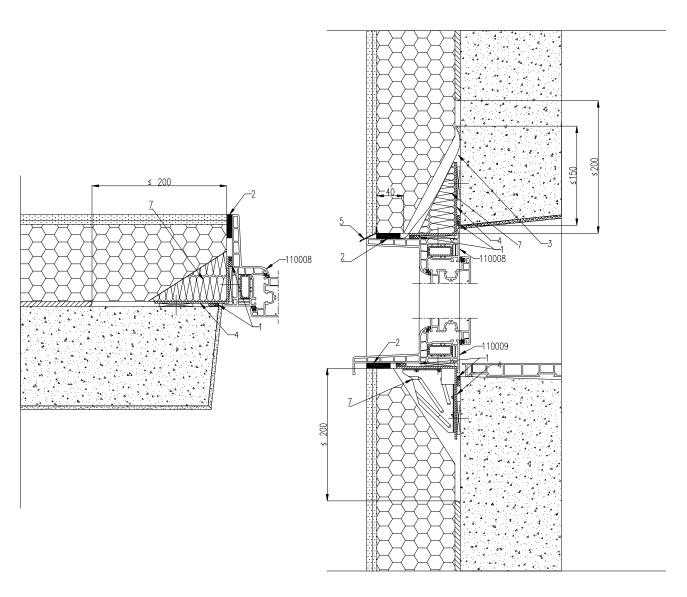
Calfeutrement et fixation en applique extérieure / dormant large



- 1. Calfeutrement de la fenêtre
- 2. Dispositif de désolidarisation de l'ETICS
- 3. Membrane d'étanchéité
- 4. Précadre
- 5. Profilé goutte d'eau

POSE COTE EXTERIEUR AVEC PRECADRE (VARIANTE GOUSSET)

Calfeutrement et fixation en applique extérieure / dormant large



- 1. Calfeutrement de la fenêtre
- 2. Dispositif de désolidarisation de l'ETICS
- 3. Membrane d'étanchéité
- 4. Précadre
- 5. Profilé goutte d'eau
- 6. Patte à gousset
- 7. Remplissage entre goussets avec laine minérale